

# Les collectivités territoriales européennes localisent les ODD

# Il reste peu de temps pour avoir de l'impact



2024

**Éditeur :** PLATFORMA et le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). **Auteur :** Eva Baños de Guisasola, Conseillère PLATFORMA sur les Objectifs de développement durable, les agendas mondiaux et le climat. **Recherche :** Vincent Furlan, Conseiller pour la recherche et les études au CCRE, avec l'aide précieuse de Clémence Lohr, Stagiaire PLATFORMA. **Directeur de la publication :** Fabrizio Rossi, Secrétaire général du CCRE. **Édition :** Boris Tonhauser, Directeur de PLATFORMA. **Édition et liaison** avec l'équipe de graphistes : Hervé Devavry, Conseiller en communication chez PLATFORMA. **Traduction de l'anglais :** Domenica Maria Pistoia. **Conception graphique :** Inextremis.be. **Photos :** © stock.adobe.com



cemr.eu  
info@ccre-cemr.org

Le **Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)** est la plus ancienne et la plus large association européenne de collectivités locales et régionales, travaillant sans relâche à la construction d'une Europe plus inclusive, plus juste et plus résiliente en libérant le pouvoir de la démocratie locale. C'est la seule organisation qui rassemble les associations nationales de collectivités territoriales de 40 pays européens et qui représente, à travers elles, tous les niveaux de territoires — local, intermédiaire et régional. Depuis sa création en 1951, le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique, fondée sur l'autonomie locale, le respect du principe de subsidiarité et la participation des citoyens. Le CCRE s'efforce continuellement de devenir le principal réseau de dirigeants territoriaux, avec pour objectif de veiller à ce que les collectivités locales et régionales soient les mieux équipées pour mener la transition de leurs communautés vers l'Europe de 2050 et relever les défis mondiaux. Le CCRE est également la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).



platforma-dev.eu  
platforma@ccre-cemr.org

**PLATFORMA** est la coalition paneuropéenne des villes et des régions, et de leurs associations, actives dans la coopération au développement de ville à ville et de région à région aux niveaux national, européen et mondial. Tous les partenaires sont des acteurs clés de la coopération internationale pour le développement durable. PLATFORMA est un centre d'expertise sur l'action internationale des collectivités territoriales européennes et se consacre à stimuler les contributions des collectivités territoriales européennes aux politiques de coopération au développement de l'UE et aux cadres internationaux. PLATFORMA est une action à financement externe dirigée par le CCRE et cofinancée par la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne (DG INTPA). Un nouvel accord-cadre de partenariat a été signé en 2022 entre le CCRE et la DG INTPA.

### Clause de non-responsabilité

Les analyses, résultats et recommandations présentés dans cette étude sont ceux du CCRE et de PLATFORMA. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle des collectivités territoriales, de leurs associations ou des institutions multilatérales dont les études de cas sont présentées ici. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CCRE et de PLATFORMA et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Le présent ouvrage est placé sous une licence internationale Creative Commons « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 4.0 » (CC BY-NC-SA 4.0) licence.  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

**Les collectivités territoriales  
européennes localisent les ODD**

**Il reste peu de temps  
pour avoir de l'impact**

**2024**

## Avant-propos

Par **Tengiz Mtvarelishvili**,  
Président du Conseil municipal de Telavi, Géorgie  
Porte-parole de PLATFORMA



Seuls 15 % des Objectifs de développement durable (ODD) sont en voie de réalisation. C'est le constat alarmant qui ressort du Sommet sur les ODD qui s'est tenu à New York l'automne dernier. Étant donné que nous avons déjà dépassé la moitié du chemin vers l'Agenda 2030 et la mise en œuvre des ODD, il ne nous reste qu'une seule solution : relever les défis majeurs et saisir les opportunités qui se présentent ! Nous n'avons aucune excuse pour l'inaction.

Les séquelles résiduelles de la pandémie de COVID-19 et de la crise sanitaire, la guerre que la Russie poursuit en Ukraine et d'autres conflits sur le continent européen n'ont fait qu'aggraver le contexte géopolitique. Nous, le niveau infranational de gouvernance, avons la responsabilité d'intensifier nos efforts, car ces questions dépassent largement les sphères économiques et sociales habituelles des collectivités territoriales (GLR) et risquent de mettre en péril l'Europe de demain, une Europe pacifique, durable et juste.

Ces défis continuent de mettre en évidence le fait que les gouvernements locaux et régionaux, en tant que niveau de gouvernance le plus proche des citoyens, sont des acteurs essentiels et se trouvent de manière intrinsèque touchés par ces crises. Les GLR sont également les plus aptes à proposer des solutions qui répondent le mieux aux besoins de leurs citoyens, indépendamment des contextes locaux très variés. Le message est clair : selon l'OCDE<sup>1</sup>, 65 % des cibles des ODD ne peuvent être atteintes que par des actions locales et régionales fortes. Il est important de rappeler ici que l'Agenda 2030 et les ODD représentent un cadre essentiel pour assurer une reprise post-crise réussie.

C'est dans cet esprit que la Géorgie, avec 40 autres pays du monde entier, a manifesté pour la troisième fois, ce qui indique clairement son haut niveau d'engagement en faveur des ODD, sa volonté de présenter son Examen national volontaire (ENV) lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) qui se tiendra à New York en juillet 2024. Suite à la prise en compte des ODD au niveau national après l'adoption du programme de développement post-2015 en septembre 2015, le gouvernement géorgien a pris l'initiative en 2016 de contribuer au développement durable par des efforts volontaires dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En 2020, la Géorgie a présenté son deuxième ENV, révélant des politiques et des priorités bien alignées sur les ODD, ce qui en fait une base très solide pour le programme de réforme du pays.

Néanmoins, les collectivités territoriales ont encore besoin d'être habilitées à agir et, afin de mettre en œuvre au mieux les ODD, de se voir confier une plus grande part de responsabilités, non seulement sur le plan financier, mais aussi en termes de compétences, de capacités, d'outils et d'une plus grande marge de manœuvre dans la prise de décision. Sans ces moyens, les gouvernements infranationaux ne seront pas en mesure de choisir la voie appropriée pour leurs citoyens, notamment les groupes les plus vulnérables et les jeunes.

En effet, il est essentiel d'impliquer les jeunes pour atteindre les ODD. Avec près de deux milliards de personnes âgées de 15 à 24 ans<sup>2</sup> dans le monde — la plus grande génération de jeunes de l'histoire de l'humanité — dont 90 % vivent dans des pays

<sup>1</sup> Réaliser les ODD dans les villes et les régions, site web de l'OCDE, <https://www.oecd.org/about/impact/achieving-sdgs-in-cities-and-regions.htm>

<sup>2</sup> Jeunesse, site web de l'ONU, <https://www.un.org/en/global-issues/youth>

à revenu faible ou intermédiaire, les jeunes du monde entier représentent un groupe clé pour la mise en place de sociétés résilientes. En 2021, l'Europe comptait 73 millions de jeunes citoyens (personnes âgées de 15 à 29 ans<sup>3</sup>), raison pour laquelle de nombreux instruments européens et internationaux ont été mis en place pour améliorer les conditions de vie des jeunes, renforcer leur participation politique et institutionnelle aux niveaux local, régional et national et promouvoir leur engagement dans la réalisation des ODD.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouvelles dynamiques à l'échelle mondiale, et l'ensemble de la communauté des Nations Unies travaille à l'élaboration d'un plan d'action. Le prochain Sommet de l'avenir, qui se tiendra en septembre 2024, définira la meilleure façon d'accélérer les efforts pour respecter les engagements internationaux existants et identifier les mesures concrètes à prendre, afin de relever les nouveaux défis et saisir les nouvelles opportunités qui se présentent à l'échelle mondiale. Les discussions doivent se conclure par un nouveau document orienté vers l'action intitulé « Pacte pour l'avenir. »

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a également affirmé la volonté des gouvernements infranationaux de contribuer à ce processus dans une Recommandation<sup>4</sup> aux États membres de l'organisation, adoptée en mars 2024, leur demandant de soutenir le rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de l'Agenda mondial pour le développement durable, y compris le Pacte pour l'avenir. Ce document présente également des propositions concernant le développement durable et le financement du développement, de la paix et de la sécurité internationales, de la science, la technologie, l'innovation et la coopération numérique, la jeunesse et les générations futures, ainsi que la transformation de la gouvernance mondiale.

L'occasion s'offre aux collectivités territoriales de façonner le Sommet de l'avenir par le biais du Groupe consultatif sur les gouvernements locaux et régionaux, lancé en octobre 2023 par le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres. Il a chargé les membres du groupe d'informer l'ONU sur les dimensions de la gouvernance locale et régionale à prendre en considération lors des processus préparatoires du Sommet de l'avenir.

À un moment où nous savons que notre voix locale est entendue, nous devons continuer à faire preuve de leadership et à travailler en partenariat à l'échelle mondiale.

Nous sommes également ravis de célébrer le franchissement d'une étape historique importante sur la voie de l'adhésion à l'UE. Le 8 novembre 2023, la Commission européenne a recommandé d'accorder à la Géorgie le statut de pays candidat à l'adhésion à l'UE, recommandation qui a ensuite été approuvée par le Conseil européen en décembre. Cette formidable réalisation n'était pourtant que la suite logique de l'Accord d'association UE-Géorgie, qui a permis l'entrée en vigueur d'un Accord de libre-échange (DCFTA) et d'un accord de libre circulation sans visa, preuve évidente de l'engagement du gouvernement actuel en faveur de l'intégration dans l'UE.

L'obtention du statut de candidat nous ouvre des perspectives remarquables non seulement pour améliorer la situation politique, économique et sociale de notre pays, mais aussi pour créer un impact positif important capable de déclencher une transformation dans l'ensemble de la région du Caucase du Sud.

Un renforcement de l'état de droit et de la démocratie, garantissant de nouvelles réformes du système judiciaire et électoral de la Géorgie, ainsi qu'une amélioration de la gouvernance dans divers secteurs, tant au niveau national que municipal, accompagné de divers avantages économiques et sociaux liés à l'augmentation des investissements directs étrangers, à l'accès aux marchés de l'UE, à la libre circulation des personnes et aux échanges éducatifs et culturels, apportera des résultats concrets et tangibles à nos citoyens et à notre société.

Nous estimons que nous avons bien progressé vers la destination finale de notre pays. L'adhésion à l'UE pointe désormais à l'horizon et une intégration plus étroite dans la communauté européenne en tant que membre fournira à la Géorgie une plateforme qui lui permettra de participer aux processus de prise de décision sur des questions d'intérêt commun, telles que le façonnement de l'avenir de l'Europe.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et PLATFORMA se sont fermement engagés à créer un espace pour que les voix locales soient entendues aux niveaux européen et international et à garantir que les changements nécessaires soient effectués de la manière la plus efficace et la plus appropriée possible et dans l'intérêt des citoyens.

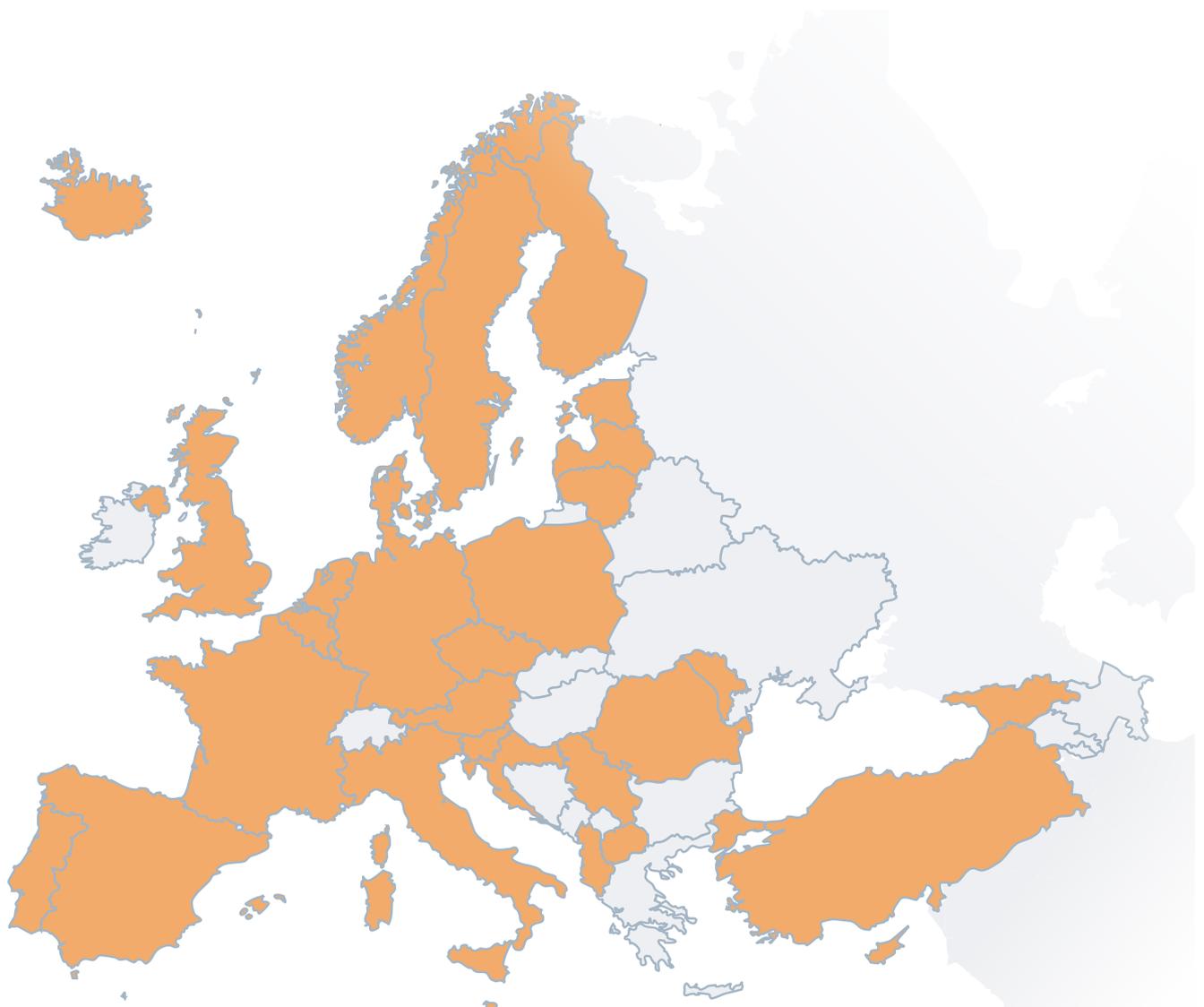
<sup>3</sup> Les jeunes en Europe : Un résumé statistique, Eurostat 2022, <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/4031688/15191320/KS-06-22-076-EN-N.pdf/7d72f828-9312-6378-a5e7-db564a0849cf?t=1666701213551>

<sup>4</sup> <https://rm.coe.int/the-un-pact-for-the-future-the-essential-role-of-local-and-regional-au/1680aefeeef>

## Répondants

Cette publication est le fruit d'une enquête menée auprès de 46 répondants, soit des associations de collectivités locales et/ou régionales, représentant 31 pays européens (20 pays de l'UE, 11 pays non membres de l'UE) :

**Albanie** : Institut des municipalités albanaises (IAM) ; **Allemagne** : Association des villes allemandes (DST) ; **Autriche** : Association des villes et communes autrichiennes (AACT) ; **Belgique** : Association des villes et communes flamandes (VVSG), Association des provinces flamandes (VVP), Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale (Brulocalis), Union des villes et communes de Wallonie (UVCW) ; **Chypre** : Union des municipalités chypriotes (UCM) ; **Croatie** : Association des comtés croates (CCA) ; **Danemark** : Pouvoirs locaux du Danemark (KL) ; **Espagne** : Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI), Association des municipalités basques (EUDEL), Conseil provincial de Barcelone (DIBA), Euskal Fundoa/Fonds de coopération des autorités locales basques (EUDEL) et eLankidetzta - Agence de coopération au développement du gouvernement basque (EUSKADI - Pays basque), Fonds majorquin pour la solidarité et la coopération (FMSC), Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP) ; **Estonie** : Association des villes et municipalités estoniennes (AECM) ; **Finlande** : Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais (AFLRA) ; **France** : Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), Cités Unies France (CUF), Association internationale des maires francophones (AIMF) ; **Géorgie** : Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) ; **Islande** : Association des pouvoirs locaux d'Islande (SAMBAND) ; **Italie** : Association italienne du CCRE - Venise (AICCRE Venise) ; **Lettonie** : Association lettone des gouvernements locaux et régionaux (LALRG) ; **Lituanie** : Association des pouvoirs locaux de Lituanie (LSA) ; **Luxembourg** : Association des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) ; **Macédoine du Nord** : Association des collectivités locales de la République de Macédoine du Nord (ZELS), Réseau des associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est (NALAS) ; **Malte** : Association des Conseils locaux de Malte (LCA) ; **Moldavie** : Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM) ; **Norvège** : Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS) ; **Pays-Bas** : Association des municipalités néerlandaises (VNG), Association des provinces des Pays-Bas (IPO) ; **Pologne** : Association des villes polonaises (ZMP), Association des comtés polonais (ZPP) ; **Portugal** : Association nationale des municipalités portugaises (ANMP) ; **République tchèque** : Union des villes et communes de la République tchèque (SMOČR) ; **Roumanie** : Association des communes de Roumanie (ACOR), Association des municipalités roumaines (AMR) ; **Royaume-Uni** : Convention des autorités locales écossaises (COSLA), Association des gouvernements locaux d'Angleterre et du Pays de Galles (LGA) ; **Serbie** : Conférence permanente des villes et municipalités (SKGO) ; **Slovénie** : Association des municipalités urbaines de Slovénie (ZMOS-SI) ; **Suède** : Association suédoise des autorités locales et des régions (SALAR) ; **Turquie** : Union des municipalités de Marmara (MMU).



**Figure 1. Pays dont les associations de collectivités territoriales ont répondu en 2024**

- 46** réponses
- 31** pays européens
- 37** associations de collectivités territoriales de l'UE
- 9** associations de collectivités territoriales non-membres de l'UE

# Table des matières

Avant-propos.....	4
Répondants .....	6
<b>1. Acronymes.....</b>	<b>9</b>
<b>2. Recommandations.....</b>	<b>10</b>
<b>3. Introduction .....</b>	<b>12</b>
<b>4. Nécessité de progresser davantage en matière de sensibilisation.....</b>	<b>13</b>
Encadré 1. Modalités de progression des stratégies ou plans des associations pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 .....	15
<b>5. Nécessité de renforcer l'implication du niveau infranational.....</b>	<b>17</b>
Encadré 2. Participation des GLR aux Examens nationaux volontaires.....	18
Encadré 3. Découvrez le RFSC.....	19
Encadré 5. Mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD.....	22
Encadré 6. ODD 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.....	24
Encadré 7. ODD 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable .....	24
Encadré 8. ODD 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions .....	24
Encadré 9. ODD 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ..	26
Encadré 10. ODD 17 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser 27	27
<b>6. Actions concrètes pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODD .....</b>	<b>28</b>
<b>7. Collaboration future .....</b>	<b>30</b>
Encadré 11. Actions réussies ciblant des ODD spécifiques.....	31
<b>8. Conclusions et perspectives à l'horizon 2030 .....</b>	<b>34</b>
Éditions précédentes .....	36

## 1. Acronymes

- AGLR** Associations de gouvernements locaux et régionaux / Associations de collectivités territoriales
- CCRE** Conseil des Communes et Régions d'Europe
- CE** Commission européenne
- CGLU** Cités et gouvernements locaux unis
- EIV** Examens infranationaux volontaires (rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, produits par les Associations de collectivités territoriales)
- ELV** Examens locaux volontaires (rapports locaux sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD)
- ENV** Examens nationaux volontaires (rapports nationaux sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD)
- EM** États membres
- GLR** Gouvernements locaux et régionaux / Collectivités territoriales
- GTF** Task-force mondiale des collectivités territoriales (facilitée par CGLU)
- HLPF** Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (organisé par les Nations Unies)
- ODD** Objectifs de développement durable
- ONU** Organisation des Nations Unies
- UE** Union européenne

## 2. Recommandations

À QUI ?



Nations Unies



Union européenne



États membres de l'Union européenne

Les politiques efficaces en matière d'ODD requièrent une approche décentralisée, ascendante et territoriale. En effet, les analyses montrent que 65 % des 169 cibles sous-tendant les 17 ODD ne peuvent tout simplement être atteintes sans l'implication des collectivités territoriales et le respect de la diversité des conditions locales et régionales et des spécificités territoriales. Cette année sera particulièrement importante, car le Sommet de l'avenir<sup>5</sup>, qui se tiendra en septembre, donnera à tous les acteurs l'occasion de se réunir pour relever les défis mondiaux qui nous attendent.

### RECOMMANDATION

1



Nations Unies



Union européenne



États membres de l'Union européenne

**La réalisation de l'Agenda 2030** dans les délais requis pèse lourd dans la balance, et l'attribution d'un plus grand soutien aux collectivités territoriales pour l'accomplissement des objectifs peut représenter un facteur déterminant. Les membres du CCRE et les partenaires de PLATFORMA appellent donc leurs pairs à introduire des changements positifs au niveau infranational, en s'inspirant les uns des autres pour améliorer les politiques publiques locales et régionales. Nous continuons également à soutenir l'Agenda mondial 2030 en Europe et dans le monde, notamment en promouvant des partenariats qui valorisent l'innovation et centrés sur des pairs capables de contribuer au renforcement des capacités et au mentorat, ainsi qu'un modèle de gouvernance fondé sur le partenariat et la coopération décentralisée<sup>6</sup>.

### RECOMMANDATION

2



Nations Unies



Union européenne



États membres de l'Union européenne

**Des actions concrètes sont nécessaires pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable.** Le Sommet de septembre 2023 sur les ODD a révélé que seuls 15 % des objectifs de développement durable étaient sur la bonne voie, ce qui montre clairement qu'il est plus urgent que jamais de disposer de données scientifiques et de solutions solides. Le niveau infranational s'est affirmé comme la première ligne de défense dans la lutte contre le changement climatique et la pauvreté ; à ce titre, il a un rôle essentiel à jouer dans la conception et la mise en œuvre de mesures cruciales. Nous, les gouvernements locaux et régionaux (GLR), appelons donc à l'adoption des mesures appropriées nécessaires pour remédier aux lacunes les plus critiques : ressources humaines limitées, nécessité du renforcement de capacités, ressources financières insuffisantes, manque d'engagement politique et sensibilisation limitée de la population.

<sup>5</sup> <https://www.un.org/fr/summit-of-the-future>

<sup>6</sup> Coopération au développement entre les gouvernements infranationaux. Pour en savoir plus, voir « La coopération décentralisée pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 - Vers une nouvelle génération de partenariats multipartites », par Agustí Fernández de Losada Passols et Anna Calvete Moreno, CRPM-PLATFORMA. <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2017/03/CPMR-PLATFORMA-multi-stakeholder-partnerships-FR.pdf>

**RECOMMANDATION**

**3**



Nations Unies



États membres de l'Union européenne

Les gouvernements nationaux et l'UE doivent accélérer la localisation et la territorialisation des ODD. Pour cela, **l'implication et la participation systématiques des collectivités territoriales** sont toujours nécessaires, et pas seulement de manière ponctuelle. Les collectivités territoriales ne se sentent pas encore suffisamment impliquées dans la mise en œuvre des ODD. Les examens nationaux volontaires (ENV) devront inclure les points de vue des associations de gouvernements infranationaux, tandis que le processus lui-même ne peut être considéré comme complet sans l'implication des GLR dans le suivi et le rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD. Sans cet engagement direct et inconditionnel des GLR, aucun progrès réel ne peut être réalisé.

**RECOMMANDATION**

**4**



Nations Unies

Le **Sommet de l'avenir** prévu pour septembre 2024 représente une étape importante en termes de défis et d'opportunités à l'échelle mondiale et, par conséquent, la place et la voix du niveau infranational doivent être assurées. En outre, nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général des Nations Unies de septembre 2021 « Our common Agenda<sup>7</sup> » qui appelle à la création d'un Groupe consultatif sur les collectivités territoriales. Ce Groupe consultatif travaille depuis octobre 2023 et doit continuer sur le long terme à veiller à ce que la valeur de la dimension infranationale soit à juste titre reconnue dans l'Agenda 2030.

**RECOMMANDATION**

**5**



Union européenne

Les GLR ont besoin d'une **autonomie d'action appropriée, de moyens et de ressources adéquats** pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 dans leurs communautés, notamment pour ce qui est de l'inclusion spécifique des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables dans la prise de décision et dans toutes les activités connexes qui contribuent à la réalisation des ODD. À cet égard, il reste encore beaucoup à faire. Toutes les directives, les nouvelles initiatives et tous les fonds de l'Union européenne doivent être établis en étroite consultation avec les GLR et leurs associations représentatives, afin de déterminer si la transformation nécessaire peut effectivement se matérialiser sur le terrain.

**RECOMMANDATION**

**6**



Union européenne

Il faut donner au niveau infranational une **voix politique plus forte dans les domaines et les contextes décisionnels**. Un moyen efficace pour les institutions de l'Union européenne et les gouvernements nationaux d'y parvenir serait de fournir un espace politique aux GLR en établissant un dialogue régulier avec les niveaux infranationaux et en incluant des représentants élus locaux et régionaux dans leurs délégations à toutes les réunions de haut niveau pertinentes (telles que le HLPF, les sommets sur les ODD et d'autres organisés par les Nations Unies et les institutions européennes).

<sup>7</sup> La feuille de route « Our Common Agenda » à l'horizon 2023/2024 propose vingt recommandations pour encourager une réflexion et des délibérations plus ambitieuses et orientées vers le futur sur l'innovation en matière de gouvernance mondiale en vue du Sommet de l'avenir de l'ONU en 2024. Le groupe consultatif sur les gouvernements locaux et régionaux est composé de 20 représentants, dont 15 sont des autorités locales, y compris 3 d'Europe : Londres, Paris et Utrecht. [https://www.un.org/en/content/common-agenda-report/assets/pdf/Common\\_Agenda\\_Report\\_English.pdf](https://www.un.org/en/content/common-agenda-report/assets/pdf/Common_Agenda_Report_English.pdf)



### 3. Introduction

Les collectivités territoriales continuent de progresser au niveau infranational dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable<sup>8</sup> et de ses 17 ODD, adoptés en 2015. Le présent rapport CCRE/PLATFORMA sur ces progrès<sup>9</sup> sera présenté au HLPF 2024 sous le titre « Renforcement de l'Agenda 2030 et éradication de la pauvreté en période de crises multiples : la fourniture efficace de solutions durables, résilientes et innovantes. »

Cette étude (ainsi qu'une Annexe complémentaire<sup>10</sup> de plus de 100 pages d'exemples fournis par les répondants) est fondée sur une enquête conjointe menée en février 2024 par le CCRE, PLATFORMA et CGLU<sup>11</sup>. Son objectif était de recueillir les informations les plus récentes sur les modalités et la portée de l'implication des associations et réseaux de collectivités territoriales dans la localisation des ODD, à la fois en Europe et parmi leurs pairs au niveau mondial. Ces études sont produites chaque année depuis 2016<sup>12</sup> et sont ensuite présentées au Forum politique de haut niveau<sup>13</sup> (HLPF)<sup>14</sup>.

Le HLPF est la plateforme centrale pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Celui de 2024 procédera à un examen approfondi des objectifs 1, 2, 13, 16 et 17<sup>15</sup>. L'enquête de cette année auprès des AGLR européennes comprenait de nouvelles questions portant sur les « Pratiques inspirantes concernant les cinq ODD à examiner lors du HLPF 2024 », sur les actions concrètes visant à accélérer les progrès dans la réalisation des ODD, sur la nécessité d'agir rapidement et sur la collaboration future (par le biais d'examen entre pairs, de renforcement des capacités, de mentorat, d'académies de formation, etc.)

Quatre des quarante-cinq pays<sup>16</sup> qui ont exprimé leur intérêt à présenter un Examen national volontaire (ENV) de leur mise en œuvre de l'Agenda 2030 lors du HLPF 2024 sont issus du continent européen : Autriche, Estonie, Géorgie et Espagne.

Cette année, le HLPF sera suivi du Sommet de l'avenir<sup>17</sup> des Nations Unies, qui se tiendra les 22 et 23 septembre. Cet événement de haut niveau rassemblera des dirigeants du monde entier qui essayeront de parvenir à un nouveau consensus international sur la manière d'améliorer le présent et de préserver l'avenir. Cette occasion unique, qui ne se présente qu'une fois par génération, constitue aussi un moment singulier qui démontre que la coopération internationale peut relever efficacement les défis de longue date ainsi que ceux qui ont commencé à émerger ces dernières années, voire ceux qui ne se profilent pas encore à l'horizon. L'une de nos rares certitudes est qu'aujourd'hui, demain et pour de nombreuses années à venir, le niveau local jouera un rôle clé, qui s'amorce dès maintenant avec la formation du Groupe consultatif du Secrétaire général des Nations Unies sur les GLR.

<sup>8</sup> [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030 Agenda for Sustainable Development web.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf)

<sup>9</sup> Dans le présent texte, 2023 fait référence à l'étude 2023 CCRE-PLATFORMA « Les territoires européens localisant les ODD - Plus que six étés pour tirer le meilleur parti de la décennie d'action » et couvre donc les données de 2022.

<sup>10</sup> <https://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2024/06/Collection-of-examples-SDG-survey-2024.pdf>

<sup>11</sup> CGLU a coordonné avec toutes ses sections régionales la production d'un rapport mondial parallèle sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. Comme les rapports précédents, il sera disponible à l'adresse suivante : <https://gold.uclg.org/report/localizing-sdgs-boost-monitoring-reporting>

<sup>12</sup> Les rapports du CCRE et de PLATFORMA des années précédentes au FPHN sont disponibles en ligne sur : <https://platforma-dev.eu/fr/nos-publications/>

<sup>13</sup> <https://hlpf.un.org/2023>

<sup>14</sup> Les rapports de CCRE-PLATFORMA au HLPF des années précédentes sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : Nos publications - Platforma (platforma-dev.eu) <https://hlpf.un.org/2023>

<sup>15</sup> Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ; Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ; Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ; Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ; Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

<sup>16</sup> Afrique du Sud, Argentine, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belize, Brésil, Colombie, Congo (République du), Costa Rica, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Géorgie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Honduras, Îles Salomon, Kenya, Libye, Mauritanie, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Namibie, Népal, Oman, Ouganda, Palau, Pérou, République arabe syrienne, République démocratique populaire du Lao, Samoa, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tchad, Vanuatu, Yémen, Zimbabwe.

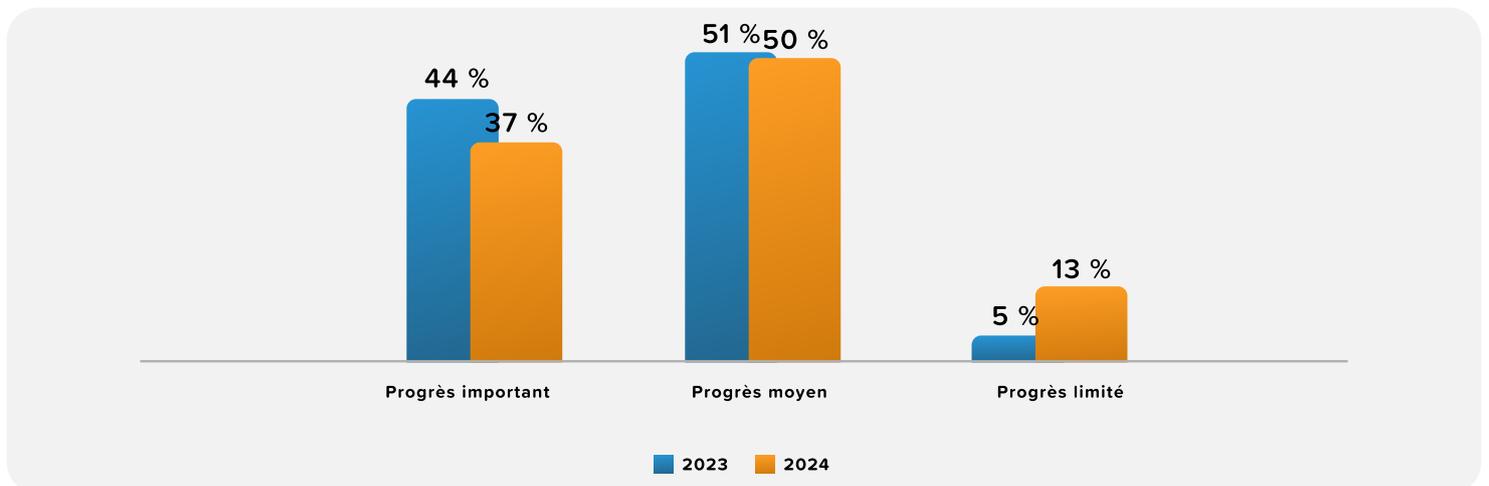
<sup>17</sup> <https://www.un.org/fr/summit-of-the-future>



## 4. Nécessité de progresser davantage en matière de sensibilisation

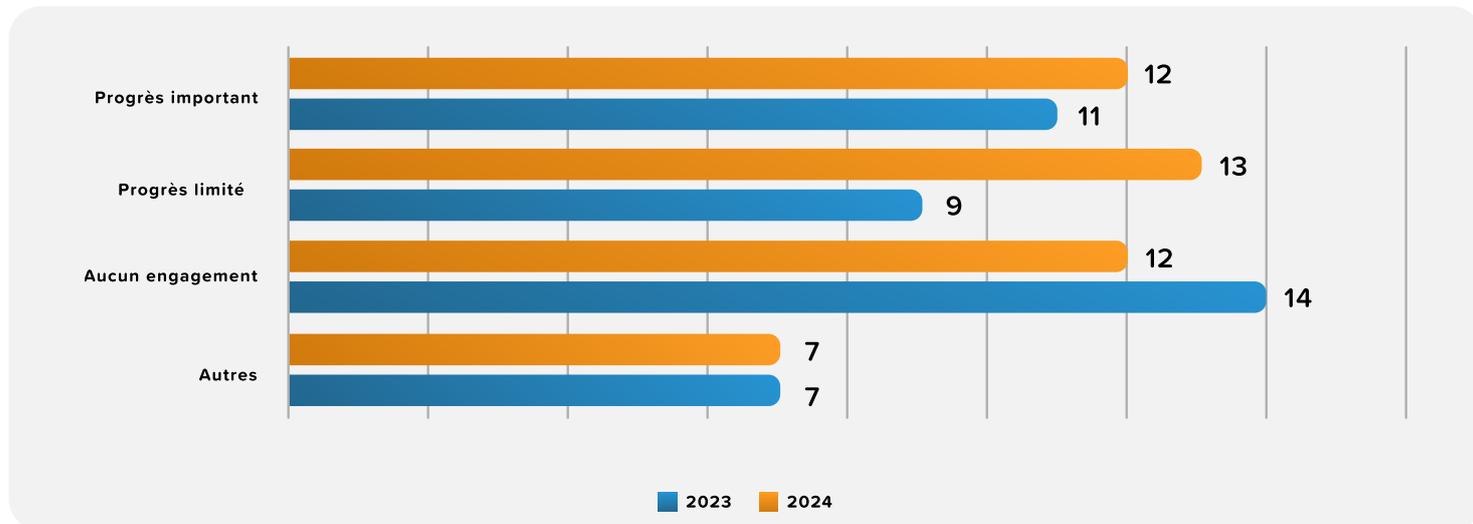
Les activités entreprises par les AGLR pour sensibiliser les citoyens et les fonctionnaires municipaux aux ODD sont d'une importance cruciale. Pour continuer à progresser dans la mise en œuvre des ODD, leur valeur ajoutée doit être bien comprise. En comparant les résultats à ceux de 2023, les progrès réalisés cette année ont été jugés « moyens » par 51 % des répondants (contre 50 % l'année dernière), et 13 % ont déclaré que les progrès avaient été « limités » (contre 5 % l'année dernière). Cependant, 37 % des personnes interrogées ont fait état de « progrès importants » (contre 44 % l'année dernière).

**Figure 2. Progrès dans l'élargissement de la connaissance des ODD au sein de l'organisation**



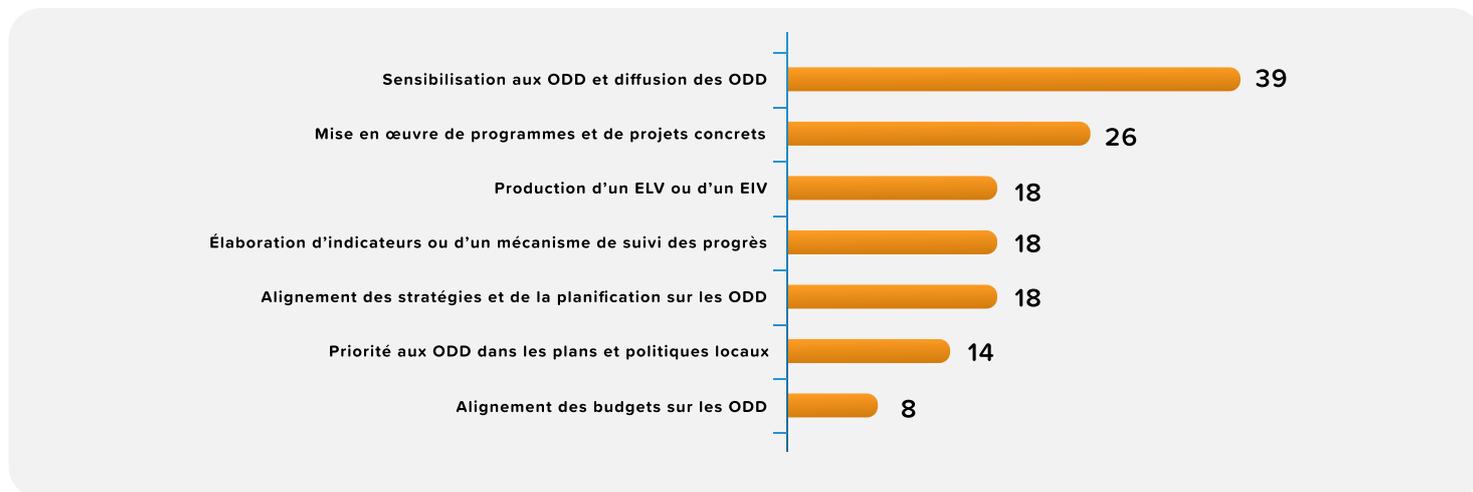
En ce qui concerne les **progrès réalisés par les associations quant à leurs stratégies ou plans de mise en œuvre de l'Agenda 2030**, 26 % des répondants ont indiqué n'avoir cette année aucun engagement à cet égard (contre 34 % l'année dernière), une évolution très positive dans la mesure où cela se traduit par moins d'associations non engagées et plus d'associations ayant des stratégies et des plans en place en 2024 ; 26 % ont fait des progrès significatifs, leur stratégie ou plan d'action ayant atteint un stade avancé ou ayant même été mis à jour pour développer les objectifs initiaux (27 % en 2023) ; et 28 % ont adopté une stratégie ou un plan d'action, mais la mise en œuvre en est encore à un stade précoce (22 % en 2023). Cela montre que la volonté de progresser dans la mise en œuvre des ODD existe toujours.

**Figure 3. Engagement stratégique en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (nombre de répondants)**



Ces dernières années, les associations ont également œuvré à la promotion des objectifs de l'Agenda 2030 et ont participé activement à des actions concrètes de localisation des ODD, telles que (les chiffres correspondent au nombre d'associations répondantes) :

**Figure 4. Étapes concrètes vers la localisation des Objectifs de développement durable**



### Encadré 1. Modalités de progression des stratégies ou plans des associations pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030

**Allemagne :** l'Association des villes allemandes (DST) a indiqué que la plupart des États fédéraux allemands ont adopté ou révisé leurs propres stratégies de durabilité pour y inclure des références aux ODD et ont mis en œuvre une variété de programmes et d'efforts. Une résolution intitulée « Agenda 2030 pour le développement durable : façonner la durabilité au niveau municipal » a été publiée afin de faciliter l'engagement des autorités locales dans la mise en œuvre des ODD. La résolution comprend une vue d'ensemble de l'importance des ODD et une section susceptible d'être adaptée pour permettre des clauses personnalisées concernant les ODD à localiser et la manière dont ils doivent l'être. Elle peut être signée par des villes et des comtés. Les collectivités locales signataires deviennent alors membres du « club des municipalités de l'Agenda 2030 », un réseau offrant différentes options de collaboration en ligne, des réunions annuelles de mise en réseau ainsi qu'un moyen d'obtenir et d'échanger des informations pertinentes. En mars 2024, le club comptait environ 200 municipalités membres, un nombre en constante augmentation.

**Belgique :** l'Association des provinces flamandes (VVP), en collaboration avec l'Association des villes et communes flamandes (VVSG), a publié un EIV en juillet 2023. Cet exercice a incité les provinces flamandes à réfléchir davantage à l'élaboration d'indicateurs pour suivre les progrès réalisés. En outre, la VVSG a mené de nombreuses activités sur la localisation des ODD, comme la campagne de la Semaine de la municipalité durable, qu'elle organise chaque année depuis 2018. Au cours de cette semaine (18-25 septembre), les gouvernements locaux participants célèbrent les héros locaux du développement durable. Ces héros peuvent être des citoyens, des entreprises, des organisations, des écoles... Lors des dernières éditions, le thème de la campagne était chaque année un ODD différent. L'ODD 4 (éducation) a été présenté en 2023<sup>18</sup>.

**Espagne :** le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI) a entrepris différentes actions, notamment l'élaboration de programmes visant à sensibiliser ses partenaires aux ODD et à l'Agenda 2030, l'apport d'un soutien aux gouvernements locaux pour la localisation des ODD, la participation à des événements spécifiques liés aux ODD et l'organisation de ces événements, le développement d'un guide adapté au contexte andalou pour la localisation des ODD dans les petites municipalités et un autre guide pour le développement d'indicateurs permettant de mesurer les ODD au niveau local, ainsi que deux documents thématiques stratégiques sur l'Agenda 2030 et la Culture et sur l'Agenda 2030 et le changement climatique. Enfin, le FAMSI a préparé un « Location pack » contenant tous ces documents.

**France :** l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) fait systématiquement référence aux ODD, notamment dans les publications et pour les événements relatifs à l'éducation au développement ou à la coopération dans le domaine du climat. Ce n'est cependant pas le cas dans le reste des secteurs thématiques de l'association, notamment ceux dont les intérêts se situent ailleurs.

**Lettonie :** l'Association lettone des gouvernements locaux et régionaux (LALRG) a sensibilisé les élèves de l'école secondaire Rekava, dans la municipalité de Balvi (Lettonie), aux ODD en les faisant jouer à un jeu interactif développé pour leur apprendre les objectifs de l'ONU. Ce jeu a été organisé lors d'un événement des Journées européennes de la solidarité locale (JESL) qui s'est tenu le 24 novembre 2023.

**Luxembourg :** l'Association des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) a présenté les ODD aux élus dans le cadre d'une formation de base qu'elle a organisée en collaboration avec le gouvernement, à la suite des élections communales du 11 juin 2023.

**Pays-Bas :** l'Association des provinces des Pays-Bas (IPO) a invité *SDG Nederland*<sup>19</sup>, « le mouvement de tous les Néerlandais qui contribuent aux objectifs de développement durable », à sa réunion annuelle pour promouvoir et partager des informations sur les ODD.

**Pologne :** l'Association des villes polonaises (ZMP) a organisé et cofinancé deux bases de données développées principalement pour suivre le développement local ainsi que la qualité des services publics locaux, mais contenant également de nombreux indicateurs liés aux ODD. Les principaux utilisateurs de ces bases de données sont les gouvernements locaux.

<sup>18</sup> Pour plus d'informations sur la semaine VVSG de la municipalité durable, voir <https://www.sdgs.be/en/week-sustainable-municipality>  
<sup>19</sup> <https://www.sdgnederland.nl/>

**Roumanie :** l'Association des municipalités roumaines (AMR) a élaboré une étude en collaboration avec l'Association des communes de Roumanie (ACOR), avec le soutien de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et du Réseau des associations d'autorités locales de l'Europe du Sud-Est (NALAS), qui a débouché sur l'« Examen infranational volontaire 2023 - Localiser les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies dans les municipalités et communes roumaines<sup>20</sup>. » Au niveau national, le gouvernement roumain, par l'intermédiaire du Département du développement durable (DSD), a produit l'Examen national volontaire 2023 du pays (ENV). Les associations des autorités locales de Roumanie ont été invitées par des membres du DSD à faire partie de l'équipe qui a travaillé sur ce rapport.

**Royaume-Uni :** l'Association des gouvernements locaux d'Angleterre et du Pays de Galles (LGA) a élaboré un guide en ligne pour la localisation des ODD à l'intention des autorités locales (2020)<sup>21</sup>.

20 <https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2023/VNR%202023%20Romania%20Report%20Subnational%20Report.pdf>

21 <https://www.local.gov.uk/un-sustainable-development-goals-guide-councils>



© stock.adobe.com

## 5. Nécessité de renforcer l'implication du niveau infranational

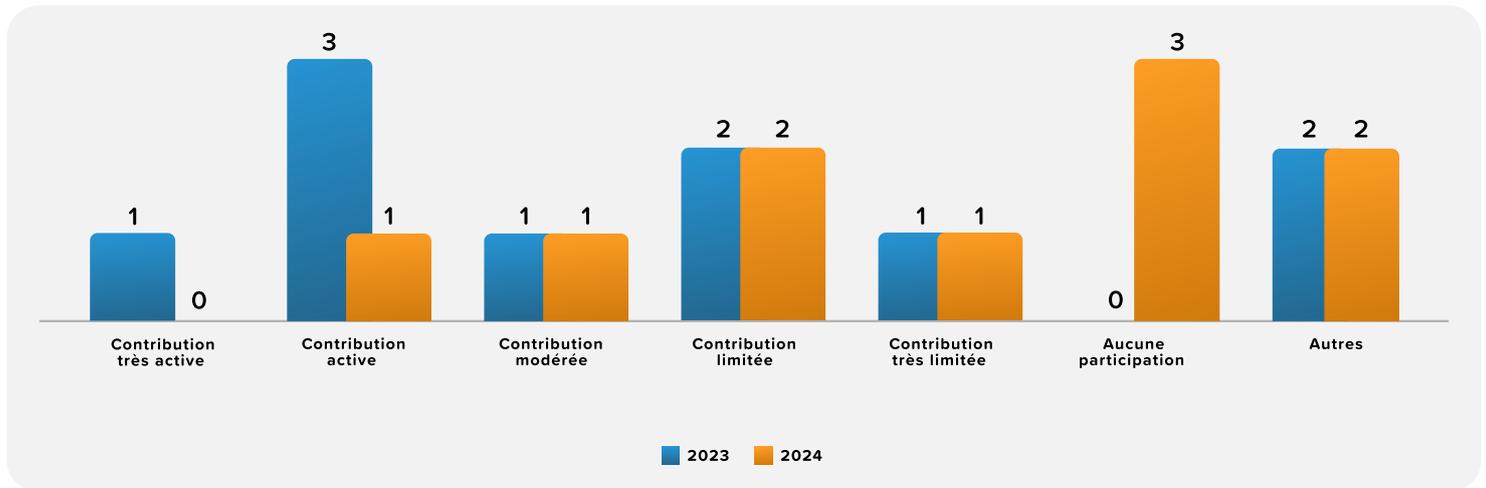
L'Autriche, l'Estonie, la Géorgie et l'Espagne présenteront leurs ENV cette année. Ces pays sont tous des vétérans de ce processus, puisqu'ils ont déjà présenté des rapports au HLPF les années précédentes. Les Associations de ces pays figurent parmi les répondants à notre enquête.

En ce qui concerne le degré de leur participation à la production des ENV, nous avons constaté que seuls 15 % des répondants ont connu le même niveau d'implication qu'en 2023 ; aucun n'a été fortement impliqué, et seules quelques organisations ont connu un changement dans la qualité de la participation (progrès, recul...).

Dans les pays qui présenteront leur rapport au HLPF, les associations nationales de GLR ont été invitées par leurs gouvernements centraux à contribuer à l'élaboration de l'ENV de leur pays à des degrés divers et de différentes manières : 27 % n'ont pas été invitées à participer du tout ; 18 % ont tout simplement répondu à des enquêtes ou à des questionnaires ; 9 % des contributions étaient de nature très restrictive, consistant en une participation à des réunions occasionnelles avec peu de latitude pour contribuer au rapport proprement dit ; 9 % des contributions ont été modérées car elles impliquaient la participation à des réunions bilatérales avec l'unité chargée du rapport ; 9 % ont joué un rôle actif car elles ont pu présenter leur propre contribution au rapport (en rendant compte des actions des GLR en termes de réalisation des ODD, etc.).

Les données de 2024 sur la participation au processus d'élaboration des examens sont quelque peu similaires à celles de l'année dernière ; nous avons néanmoins noté que le niveau de participation était légèrement inférieur, ou équivalait essentiellement à une absence de participation dans certains cas (une diminution globale de la participation par rapport aux années précédentes).

**Figure 5. Participation des GLR aux examens nationaux volontaires (nombre de répondants)**



**Encadré 2. Participation des GLR aux Examens nationaux volontaires**

**Espagne :** la Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP) est restée très active au sein du Réseau des entités locales, qui compte plus de 622 gouvernements locaux représentant 31 186 949 habitants.

**Espagne :** EUSKADI - Pays basque a indiqué que tant eLankidetzta que Euskal Fundoa et leurs associés (entités locales basques) ont participé de manière proactive aux différentes actions et initiatives annoncées par le gouvernement basque dans sa Stratégie ODD basque<sup>22</sup> - Agenda 2030, dans ses plans de travail et d'action, ainsi que dans le 7<sup>e</sup> ELV présenté par le Pays basque, y compris la réflexion post-2030 promue sous le titre « Now 2030 Euskadi. » Les deux associations ont également participé au forum multi-agents qui s'est tenu en février 2024<sup>23</sup>, ainsi qu'aux actions menées dans le cadre du Secrétariat de la Coalition Locale2030 de l'ONU pour les ODD, basé à Bilbao<sup>24</sup>.

**Royaume-Uni :** l'Association des gouvernements locaux d'Angleterre et du Pays de Galles (LGA) a indiqué que le premier Examen national volontaire britannique des ODD (2019) avait fait largement référence au travail des gouvernements locaux et avait reconnu que « les villes, les conseils et les partenaires locaux du Royaume-Uni jouent un rôle clé en faveur de la réalisation des objectifs du Royaume-Uni, tout en contribuant à ce que personne, ni aucune communauté, ne soit laissée de côté. » Elle a également estimé qu'une condition préalable à la réalisation de deux tiers des 169 cibles associées aux ODD était de s'assurer de l'engagement des parties prenantes locales, telles que les autorités locales. Parallèlement à la publication de l'ENV britannique, l'Association des gouvernements locaux (LGA) a adopté une motion soutenant les ODD lors de sa conférence annuelle de 2019. Cette motion reconnaît le rôle clé que jouent les conseils dans la réalisation des objectifs. Elle a également plaidé en faveur d'un financement gouvernemental pour soutenir l'engagement des conseils dans leur localisation, même dans un contexte d'austérité continue<sup>25</sup>.

**Royaume-Uni :** la Convention des autorités locales écossaises (COSLA) a indiqué que le gouvernement écossais avait été l'un des premiers à s'engager en faveur des ODD lors de leur adoption en septembre 2015. L'approche de l'Écosse en matière de mise en œuvre des ODD a consisté à s'aligner sur le Cadre de performance national, l'outil national de gestion de la performance fondé sur les résultats nationaux. Cela signifie en pratique que l'ensemble du secteur public est en fait guidé par les ambitions de l'Agenda 2030 et que les ODD se reflètent donc dans la planification locale des résultats produits par les autorités locales. Le gouvernement écossais s'efforce en outre de transposer les ODD dans la pratique publique (avec d'éventuelles obligations) par le biais d'un Projet de loi sur le bien-être et le développement durable (Wellbeing and Sustainable Development Bill).

22 Pour plus d'informations, voir le rapport d'activités 2023 et les priorités 2024 : [https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/docs\\_interes\\_transicionsocial/es\\_def/adjuntos/Euskarrri-Memoria-2023-y-prioridades-2024-CAS.pdf](https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/docs_interes_transicionsocial/es_def/adjuntos/Euskarrri-Memoria-2023-y-prioridades-2024-CAS.pdf)

23 Agenda Now 2030: [https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/transicionsocial\\_agenda2030/es\\_def/adjuntos/Now-Basque-Country-CAS.pdf](https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/transicionsocial_agenda2030/es_def/adjuntos/Now-Basque-Country-CAS.pdf)

24 Alianza Multiagente : <https://www.euskadi.eus/alianza-vasca-por-los-ods/web01-a2lehetr/es/>

25 <https://lga.moderngov.co.uk/documents/s22163/Motion%20UN%20Sustainable%20Development%20Goals.pdf>

**Turquie :** l'Union des municipalités de Marmara (MMU) a organisé deux types d'actions liées aux ODD : 1) le programme Mentor, conçu par la MMU pour favoriser le partage et l'échange d'expériences afin d'améliorer la coopération intermunicipale et les capacités des municipalités, ainsi que les compétences des employés municipaux. Dans le cadre de ce programme, les municipalités qui offrent et recherchent de l'expertise sont mises en relation et peuvent se rencontrer soit en ligne, soit lors de réunions en personne. Le programme englobe l'expertise dans tous les domaines pertinents pour les municipalités, y compris, mais sans s'y limiter, la localisation des ODD et les ELV. Depuis 2020, la MMU a organisé 11 réunions de mentorat sur la localisation des ODD et la plupart d'entre elles se sont concentrées sur les ELV<sup>26</sup>. 2) Des activités de sensibilisation, organisées dans le cadre d'une session ELV tenue lors du premier forum urbain national de Turquie, le Forum urbain de Marmara (MARUF).

### Encadré 3. Découvrez le RFSC

Le CCRE et PLATFORMA promeuvent un outil en ligne soutenant les villes de toutes tailles dans leur localisation des ODD. Il s'agit du Cadre de référence pour les villes durable (RFSC<sup>27</sup>), avec le soutien du ministère français de la Transition écologique et de la Cohésion territoriale. Cet outil offre une approche systématique pour évaluer les stratégies de développement urbain durable et identifier les domaines à améliorer. En utilisant le RFSC, les collectivités territoriales peuvent développer des plans d'action ciblés qui aident à atteindre les ODD. Grâce à une interface visuelle intuitive, l'outil aide les villes à concevoir, mettre en œuvre et contrôler des stratégies intégrées de développement urbain durable et à élaborer leurs propres Examens locaux volontaires.



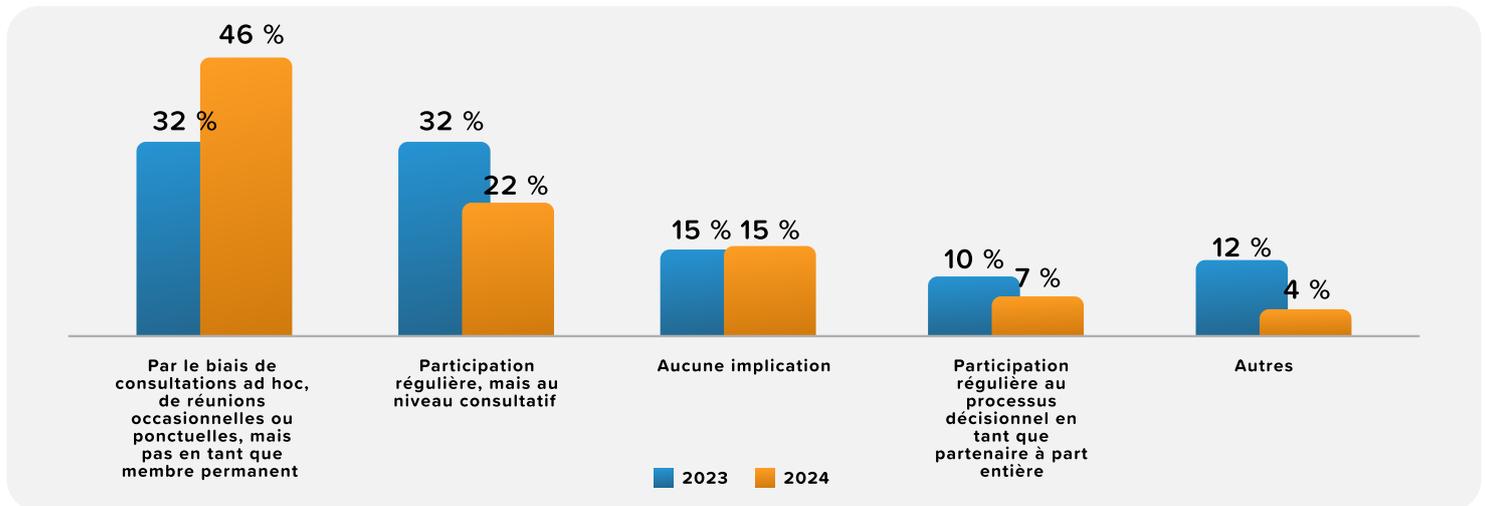
En ce qui concerne les mécanismes institutionnels mis en place par les gouvernements nationaux pour coordonner la mise en œuvre des ODD, l'implication des AGLR a pris des formes diverses. Dans la plupart des pays, les gouvernements nationaux ont soit créé des mécanismes institutionnels spécifiques (commissions de haut niveau, comités interministériels ou inter-agences, etc.), soit renforcé les mécanismes existants afin d'améliorer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des ODD (par ex., les conseils nationaux pour le développement durable ou les institutions nationales de planification). Nombre de ces mécanismes optent pour une structure multipartite.

Comparés aux conclusions de 2023, les rapports sur les mécanismes mis en place par les gouvernements nationaux depuis cette date semblent indiquer une augmentation des consultations ad hoc, par opposition à la participation sur une base régulière, un aspect qui doit être amélioré à l'avenir.

<sup>26</sup> <https://marmara.gov.tr/en/mentor-1-1>

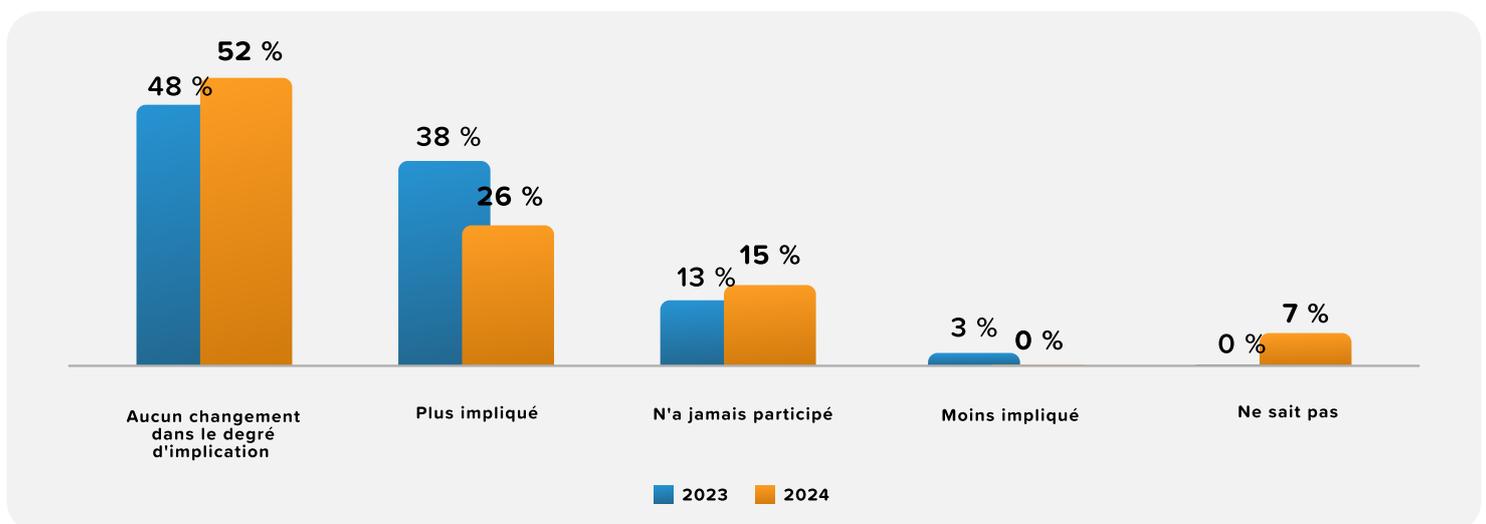
<sup>27</sup> <http://rfsc.eu/fr/>

Figure 6. Participation des GLR/AGLR aux mécanismes de coordination nationale pour les ODD



En ce qui concerne les variations de l'implication des AGLR (progrès ou recul) dans les mécanismes de coordination nationaux pour la mise en œuvre et le suivi des ODD, les réponses reçues indiquent des tendances différentes. Alors que dans certains cas, avec des données remontant à plusieurs années, les réponses précédentes semblaient indiquer une évolution positive, avec plus d'un tiers des répondants déclarant avoir été plus impliqués dans la coordination (38 % des répondants en 2023), on constate en 2024 que cette implication a depuis lors diminué et se situe à 26 %. Et pour 52 % des répondants, aucune évolution n'a été constatée, ou ils ont déclaré que leur implication n'avait pas changé ces dernières années, et cette situation statique a d'ailleurs augmenté par rapport aux 48 % de 2023. En outre, 15 % ont déclaré n'avoir jamais participé à des mécanismes de coordination nationale, un taux qui a augmenté depuis la dernière étude. Cela montre que les AGLR se sentent moins impliquées dans la mise en œuvre des ODD ; et, sans une implication directe et régulière des AGLR et des GLR, les progrès resteront au point mort étant donné que 65 % des cibles des ODD doivent être mises en œuvre avec la pleine participation des AGLR.

Figure 7. Évolution de l'implication des AGLR dans les mécanismes de coordination nationaux



#### Encadré 4. Différentes formes de mécanismes de coordination pour la mise en œuvre des ODD

**Belgique :** l'Association des villes et municipalités flamandes (VVSG) a indiqué que les gouvernements locaux ne sont pas officiellement associés à la Conférence interministérielle pour le développement durable en Belgique et qu'il n'y a pas de plans connus pour changer cela à l'avenir. Cependant, l'implication de la VVSG (et d'autres associations) s'est accrue dans une certaine mesure ces derniers temps, notamment après que la Conférence interministérielle a été chargée d'élaborer l'ENV en 2023. Pour cet ENV, la localisation des ODD était un sujet clé. Les associations de gouvernements locaux et provinciaux en Belgique ont donc rédigé un chapitre indépendant sur la localisation des ODD. Ce chapitre a été bien accueilli et l'association a depuis été consultée plus régulièrement par d'autres niveaux de gouvernement.

**Estonie :** l'Association des villes et municipalités estoniennes (AECM) est représentée au sein de la Commission nationale du développement durable.

**Finlande :** la Commission nationale finlandaise du développement durable est un forum influent qui rassemble les principaux acteurs sociaux du pays. La Commission promeut la coopération dans la réalisation des ODD et s'efforce d'intégrer les objectifs stratégiques du développement durable dans la politique nationale, l'administration et les pratiques sociales. Le réseau Gestion stratégique des ODD dans les villes est composé de six des plus grandes villes finlandaises (Helsinki, Espoo, Tampere, Vantaa, Oulu et Turku) et soutient ces villes dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD au niveau local, ainsi que dans l'évolution de la culture de pensée et d'action, une condition préalable à la transition vers le développement durable.

**France :** l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) a utilisé le cadre de l'ENV 2023 pour rédiger, en collaboration avec Cités Unies France (CUF) et le Comité 21, et à l'initiative de CGLU, un rapport sur la contribution des collectivités locales françaises aux ODD. Ce rapport a ensuite été transmis au gouvernement français pour compléter l'ENV, qui était par ailleurs dépourvu de toute consultation appropriée spécifiquement axée sur le niveau local.

**Islande :** l'Association des autorités locales d'Islande (SAMBAND) a obtenu un siège au sein du Groupe de pilotage ministériel pour une Islande durable, l'organe responsable de la mise en œuvre globale des ODD en Islande.

**Macédoine du Nord :** pour la deuxième fois, le Réseau des associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est (NALAS) a été directement associé, par le biais de ses AGL membres, au mécanisme de coordination de la mise en œuvre des ODD pour l'EIV Roumanie 2023. En 2021, NALAS avait contribué via ses membres nationaux, AKM (Kosovo) et ZELS (Macédoine du Nord).

**Malte :** l'Association des conseils locaux de Malte (LCA) a participé aux mécanismes de coordination nationaux, et le suivi général des ODD s'est développé grâce à une consultation publique accrue et à un plus grand engagement des parties prenantes.

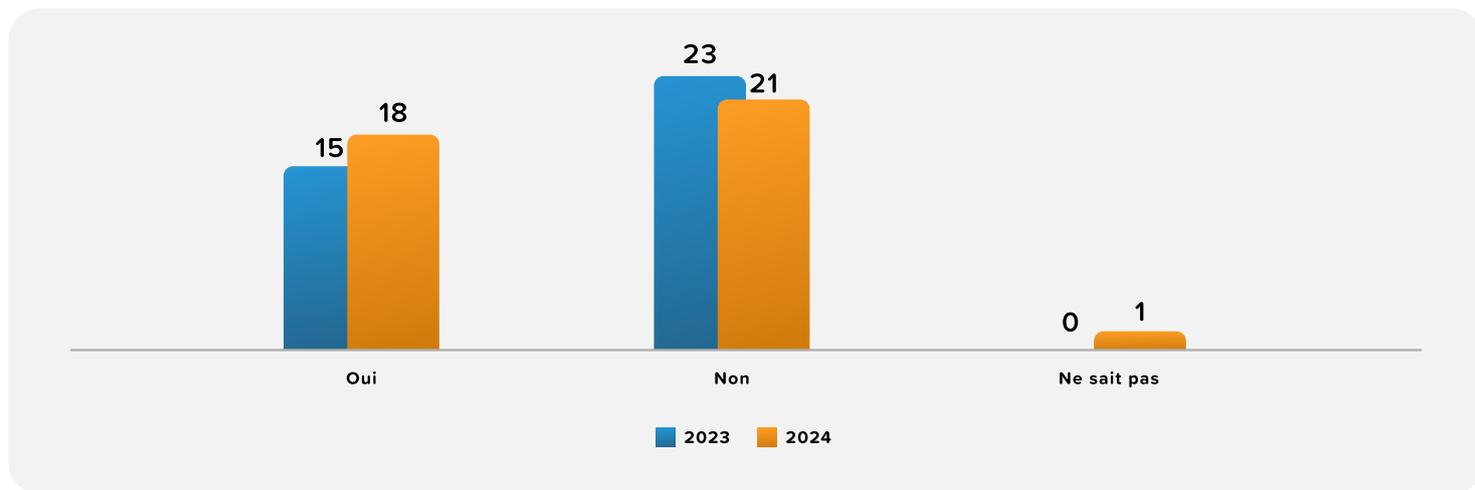
**Norvège :** l'Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS) a été nommée représentante permanente du Forum des gouvernements nationaux pour les hauts dirigeants, qui est présidé au niveau ministériel. En Norvège, il existe à la fois un système de consultation régulier et formalisé et un accord politique sur la mise en œuvre des ODD au niveau local et régional.

**Portugal :** l'Association nationale des municipalités portugaises (ANMP) est représentée au Conseil national pour l'environnement et le développement durable ainsi qu'au Comité de suivi et d'évaluation des ODD, deux structures de coordination nationale pour les questions relatives à l'Agenda 2030 et aux ODD. La participation active et régulière de l'ANMP à ces structures a permis d'approfondir le dialogue et la coopération avec diverses entités, le gouvernement en particulier, ce qui a eu pour effet d'accroître l'influence de l'Association sur les politiques nationales dans ce domaine. La participation de l'ANMP à ces structures nationales permet également un meilleur suivi local des priorités nationales puisque, lors des réunions de la Section des municipalités pour les ODD, les autorités locales sont tenues informées des décisions et des projets prévus par l'administration centrale et sont invitées à soumettre leurs commentaires éventuels. Le dialogue s'avère donc mutuellement bénéfique : horizontalement entre les municipalités et verticalement entre le gouvernement et les collectivités locales.

**Suède :** l'Association suédoise des autorités locales et des régions (SALAR) a participé au processus d'élaboration d'un EIV nordique, avec le soutien du Conseil des ministres des pays nordiques. Des contacts préalables avaient également été établis avec les ministères du gouvernement concernant la mise en œuvre nationale de l'Agenda 2030, à savoir avec des administrateurs qui travaillaient au sein de l'organisation ministérielle sous le gouvernement. Ces tâches ont été accomplies successivement en 2023.

Pour continuer à concevoir des stratégies ou des plans futurs efficaces, toutes les actions mises en œuvre par les GLR doivent d'abord faire l'objet d'un suivi, afin que leurs progrès puissent être évalués. Pour ce faire, des indicateurs ou des mécanismes doivent être développés pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des différents ODD ainsi que de leurs buts et cibles sur un territoire donné. De tels outils d'évaluation ont déjà été développés par de nombreuses associations de collectivités territoriales et leurs membres (les chiffres montrent une augmentation par rapport aux constatations de l'année dernière, ce qui constitue un résultat positif), toutefois un peu moins de la moitié des 46 répondants n'ont pas développé d'outils de ce type).

**Figure 8. Indicateurs ou mécanismes permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD (nombre de répondants)**



Dans l'Encadré 5 ci-dessous, nous présentons des exemples de systèmes d'indicateurs alignés sur les ODD qui ont été mis en place, ainsi que tout ordre de priorité des indicateurs ou des innovations ayant été introduits par la suite.

### Encadré 5. Mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

**Allemagne :** l'Association des villes allemandes (DST) a indiqué que le groupe de travail multipartite « Indicateurs des ODD pour les municipalités » élabore depuis 2017 des instruments pour un processus de suivi systématique des ODD au niveau municipal. L'Association des villes allemandes a d'abord lancé le projet au début de 2017 et a depuis modéré le groupe de travail composé de représentants des organisations participantes. L'Institut allemand d'urbanisme est chargé de développer et d'affiner les indicateurs des ODD grâce à un financement de Bertelsmann Stiftung, tandis que ce dernier est responsable de l'organisation générale du projet, de la publication de ses résultats et de la mise à disposition des données<sup>28</sup>.

**Belgique :** les associations flamandes ont indiqué que l'Université de Gand avait effectué une analyse statistique de l'EIV en Flandre, dont la méthodologie et les résultats figurent dans le rapport final « Rapport des provinces, villes et communes flamandes sur les ODD<sup>29</sup>. »

**Belgique :** l'Association des villes et communes flamandes (VVSG) travaille sur le suivi des ODD depuis 2018. Avec l'aide d'Idea Consult, elle a élaboré un premier ensemble d'indicateurs<sup>30</sup>, qui a été régulièrement mis à jour au fil des ans. Il répertorie les indicateurs possibles pour chaque sous-objectif pertinent des ODD<sup>31</sup>. Ces indicateurs proviennent pour la plupart d'ensembles de données disponibles au niveau central (tels que le moniteur municipal du gouvernement flamand et la plateforme de données Provinces in Numbers). Il existe également un moniteur ODD pour les municipalités<sup>32</sup>.

<sup>28</sup> [www.wegweiser-kommune.de](http://www.wegweiser-kommune.de) et [www.sdg-portal.de](http://www.sdg-portal.de)

<sup>29</sup> [https://www.vvsg.be/Leden/Internationaal/SDG-pagina/Voluntary Subnational Review VVSG VVP English.pdf](https://www.vvsg.be/Leden/Internationaal/SDG-pagina/Voluntary%20Subnational%20Review%20VVSG%20VVP%20English.pdf)

<sup>30</sup> [https://www.vvsg.be/Leden/Internationaal/SDG-pagina/documents en langues étrangères/Local\\_SDGindicators.xlsx](https://www.vvsg.be/Leden/Internationaal/SDG-pagina/documents%20en%20langues%20%C3%A9trang%C3%A8res/Local_SDGindicators.xlsx)

<sup>31</sup> <https://www.sdg-wijzer.zwevegem.be/>

<sup>32</sup> <http://www.sdgmonitor.be/>

**Espagne :** EUSKADI - Pays basque a communiqué que le territoire relie et classe les activités de coopération internationale (projets) en fonction des ODD. Les acteurs concernés rapportent et partagent les données en utilisant le portail de coopération publique basque<sup>33</sup>.

**Géorgie :** L'Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) a été consultée sur les indicateurs par la Coopération allemande au développement (GIZ), qui soutient 17 municipalités dans la localisation des ODD.

**Luxembourg :** L'Association des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) a indiqué que le Ministère de l'environnement a mis à la disposition des communes du pays un outil informatique permettant de mesurer, d'évaluer et de mettre en valeur leurs initiatives en matière de développement durable.

**Pays-Bas :** L'Association des municipalités néerlandaises (VNG) a indiqué que les municipalités peuvent utiliser le site web « Where does your municipality stand? » pour se renseigner sur chaque ODD et en mesurer les progrès par rapport à la moyenne nationale<sup>34</sup>.

**Pologne :** L'Association des villes polonaises (ZMP) a mis au point un système de suivi qui, bien qu'il ne soit pas spécifiquement destiné aux ODD, contient de nombreux indicateurs qui donnent une idée de l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

**Royaume-Uni :** la Convention des autorités locales écossaises (COSLA) a déclaré que toutes les informations pertinentes concernant les ODD, qui s'alignent pleinement sur les objectifs du Cadre de performance national de l'Écosse, sont présentées en ligne<sup>35</sup>.

## Pratiques inspirantes liées aux ODD à examiner lors du HLPF 2024

Les exemples ci-dessous mettent en lumière des pratiques inspirantes adoptées par les AGLR membres se rapportant aux ODD à examiner lors du HLPF 2024 :



**ODD 1.** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



**ODD 2.** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



**ODD 13.** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



**ODD 16.** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



**ODD 17.** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

<sup>33</sup> <https://euskalankidetza.hegoa.ehu.eus/>

<sup>34</sup> <https://www.waarstaatjegemeente.nl/mosaic/sustainable-development-goals-rapport/inleiding>

<sup>35</sup> [https://nationalperformance.gov.scot/about/united-nations-sustainable-development-goals#:~:text=L'approche%20de%20l'Ecosse%20aux%20SDG&text=Le%20cadre%20national%20de%20performance%20\(NPF,ensemble%20pour%20atteindre%20les%20objectifs](https://nationalperformance.gov.scot/about/united-nations-sustainable-development-goals#:~:text=L'approche%20de%20l'Ecosse%20aux%20SDG&text=Le%20cadre%20national%20de%20performance%20(NPF,ensemble%20pour%20atteindre%20les%20objectifs)

### Encadré 6. ODD 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

**Estonie :** l'Association des villes et municipalités estoniennes (AECM) a participé aux activités organisées par « PowerPoor », un projet visant à sensibiliser le public à la pauvreté énergétique.

**Italie :** l'initiative Venice City Solutions 2030 de l'Association italienne pour le Conseil des communes et régions d'Europe - Venise (AICCRE Venise) a publié des bonnes pratiques locales spécifiquement axées sur l'ODD 1<sup>36</sup>.

### Encadré 7. ODD 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

**Espagne :** le Fonds majorquin pour la solidarité et la coopération (FMSC) a financé sept projets au Maroc et au Nicaragua entre 2023 et 2024, en utilisant comme cadre l'ODD 1 et plus particulièrement la cible 1.4<sup>37</sup>. L'un des projets mis en œuvre à Madriz, au Nicaragua, avait pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire de la population rurale vulnérable de la région, où les conséquences de la pandémie de COVID-19 ont entraîné une forte augmentation de l'insécurité alimentaire dans les zones sèches du territoire, exacerbée par le passage des ouragans Eta et Lota et les effets du changement climatique. Les activités se sont concentrées sur l'approvisionnement alimentaire des 800 familles installées dans le corridor sec des municipalités de Las Sabanas, Telpaneca et Totogalpa, grâce à la fourniture d'aliments de base qui leur permettront de couvrir leurs besoins pendant la période critique entre les récoltes, d'avril à juin.

**Finlande :** l'Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais (AFLRA) a joué un rôle central dans la clarification de la répartition des tâches entre les municipalités et les régions en ce qui concerne le bien-être et la santé durables et la mise en œuvre de l'aide alimentaire<sup>38</sup>.

**Pays-Bas :** l'Association des municipalités néerlandaises (VNG) a rédigé des lignes directrices à l'intention des municipalités sur le thème « Working on a healthy living environment<sup>39</sup> », comprenant un chapitre consacré à l'alimentation et à l'agriculture, ainsi qu'une section soulignant spécifiquement l'importance d'une alimentation saine dans les écoles, de l'agriculture urbaine/des jardins potagers communautaires et d'un approvisionnement alimentaire sain dans l'environnement.

**Portugal :** la section des municipalités pour les ODD de l'Association nationale des municipalités portugaises (ANMP) prévoit de se concentrer sur les ODD 1 et 2 comme sujets de débat. Les résultats de ces débats serviront de base aux idées et propositions d'action qui seront émises en 2024, en vue de leur mise en œuvre par l'ANMP ou par les municipalités portugaises.

### Encadré 8. ODD 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

**Belgique :** l'Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale (Brulocalis) veille à ce qu'une partie de son action s'inscrive spécifiquement dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. En collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale, Brulocalis soutient les municipalités bruxelloises dans la mise en œuvre du Plan d'action pour le climat (PAC), souvent par le biais d'un appel à projets destiné aux autorités locales bruxelloises.

**Belgique :** l'Association des villes et municipalités flamandes (VVSG) soutient les autorités locales flamandes dans la mise en œuvre d'une politique climatique (d'atténuation) ambitieuse par le biais de son réseau climatique VVSG. Ce travail s'est concentré sur les domaines liés aux bâtiments publics, à la rénovation, aux énergies renouvelables, au chauffage et au financement. Parmi les autres initiatives récentes de soutien, citons l'outil « Inspiration Card Renovation Policy », développé en 2023 pour aider les municipalités à trouver des données pertinentes afin qu'elles puissent établir des priorités et adapter leur approche à la rénovation et à la politique locales<sup>40</sup>.

36 <https://venicecitysolutions.com/wp-content/uploads/2022/09/Le-buone-pratiche-degli-enti-locali-sugli-SDG-PDFsu-una-pagina.pdf> - voir Objectif 1

37 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.

38 <https://ruokakasvatus.fi/en>

39 <https://vng.nl/artikelen/46-voedsel-en-landbouw>

40 [www.inspiratiekaartrenovatiebeleid.be](http://www.inspiratiekaartrenovatiebeleid.be)

**Espagne :** le Conseil provincial de Barcelone (DIBA) a travaillé activement sur « Renovables 2030 », un projet de transformation visant à créer des énergies renouvelables et des communautés énergétiques dans les municipalités de la province de Barcelone sur la voie d'une économie décarbonée et moins délocalisée. Sous la direction de DIBA, en utilisant les critères d'équilibre, de revitalisation territoriale et de mobilité de tous les acteurs publics impliqués (administration locale, autonomie), une inversion importante dans les énergies renouvelables peut être constatée dans les municipalités engagées dans le projet de la province<sup>41</sup>.

**Espagne :** le projet "Ekiola", d'EUSKADI - Pays basque, promeut la participation citoyenne dans la production et la gestion de l'énergie renouvelable en utilisant des coopératives de citoyens pour construire des parcs solaires dans les municipalités et les comtés. Un deuxième projet, « Clima-Ondarea », a établi des zones d'action (la baie de Txingudi et la réserve de biosphère d'Urdaibai) pour l'utilisation durable des ressources naturelles et l'amélioration des services écosystémiques.

**Espagne :** le Fonds municipal andalou pour la solidarité internationale (FAMSI), avec son projet « GloClima - *Gobiernos Locales y Ciudadanía por el Clima en Andalucía* », se propose de contribuer à la prise de mesures contre le changement climatique en poussant, promouvant et accélérant les politiques publiques et les actions concrètes des gouvernements locaux andalous liées aux accords sur le climat découlant de l'Agenda 2030, de la Stratégie européenne de développement durable, et d'autres engagements européens et mondiaux<sup>42</sup>.

**France :** Cités Unies France (CUF) offre, à toutes les collectivités françaises participant à sa Mission Climat transversale, un outil qui permet aux collectivités de tout genre de calculer en amont le bilan gaz à effet de serre de leur coopération internationale et d'anticiper les moyens de compenser ces émissions. Il s'agit de « l'outil pour une coopération décentralisée plus responsable<sup>43</sup> », développé par Grand Poitiers avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD). Plusieurs collectivités françaises ont déjà adopté cet outil dans le but de poursuivre une coopération efficace mais aussi durable et responsable.

**Géorgie :** l'Association nationale des autorités locales de Géorgie (NALAG) soutient depuis longtemps la Convention des maires et, à ce titre, a mis en place une stratégie de promotion de l'efficacité énergétique dans ses municipalités membres.

**Roumanie :** la municipalité de Cluj-Napoca, membre de l'Association des municipalités roumaines (AMR), a soumis une candidature gagnante à NetZeroCities et a ainsi été désignée comme l'une des 53 villes modèles (de 21 pays européens) sélectionnées pour participer à son programme de villes pilotes. Cette initiative tournée vers l'avenir se veut le point de départ du voyage des communautés urbaines européennes vers la durabilité en réduisant leur propre empreinte carbone.

**Royaume-Uni :** l'Association des gouvernements locaux d'Angleterre et du Pays de Galles (LGA) a collaboré étroitement avec le gouvernement et les autorités locales sur les questions climatiques et la réalisation de l'objectif « net-zéro » (ODD 13). Une série de ressources sont disponibles via la plateforme de développement durable de la LGA<sup>44</sup>.

**Serbie :** la Conférence permanente des villes et municipalités (SKGO) a commencé à organiser des sessions de formation en 2024 pour cinq villes (Novi Sad, Subotica, Sombor, Sremska Mitrovica et Kikinda) afin de les sensibiliser à l'impact du changement climatique sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) et, par conséquent, sur la santé des enfants et des jeunes. Cette action a été menée dans le cadre du projet de l'UNICEF « Les enfants, l'eau et le changement climatique. »

41 <https://www.diba.cat/es/web/pam-2020-2023/renovables-2030>

42 <https://www.andaluciasolidaria.org/noticias/itemlist/tag/Move%20Green>.

43 <https://cites-unies-france.org/Journee-d-039-echange-L-039-AICT-Climatique-enjeux-outils-financements>

44 <https://www.local.gov.uk/our-support/sustainability-hub/climate-change-resources>

**Encadré 9. ODD 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

**Espagne :** l'Institut Hegoa (UPV/EHU), de l'EUSKADI - Pays basque, mène, depuis 2010, une série d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme de la population sahraouie. Les résultats ont permis de produire des instruments pour faire valoir la vérité des victimes sahraouies.

**Espagne :** le Fonds majorquin pour la solidarité et la coopération (FMSC) dispose d'une nouvelle stratégie et d'un manuel d'indicateurs qui comprend la cible 16.7, dont l'indicateur est conçu pour rendre compte de tous les projets de coopération. Ces indicateurs sont les suivants : nombre de politiques et/ou d'actions publiques visant à renforcer les droits de l'homme, notamment l'information relative au genre ; nombre d'associations et d'autres acteurs locaux participant aux espaces de consultation municipaux.

**Malte :** l'Association des conseils locaux (ACL) s'est associée au groupe du Parti des socialistes européens dans le cadre de la campagne « #SafePlace4Women » visant à faire des villes et des régions un endroit plus sûr pour les femmes. L'objectif est de sensibiliser la population à travers des campagnes de communication, des programmes d'éducation et de formation ou des présentations dans les écoles et les universités. Parmi les autres actions envisagées figurent l'interdiction des publicités sexistes, l'ouverture de refuges pour les victimes de violences et une nouvelle conception générale des villes maltaises.

**Macédoine du Nord :** le Réseau des associations d'autorités locales de l'Europe du Sud-Est (NALAS), en tant que partenaire régional stratégique de la Coopération allemande au développement (GIZ), a réalisé deux projets régionaux (pays des Balkans occidentaux) visant à favoriser l'inclusion sociale des groupes vulnérables en appliquant le principe « Ne laisser personne de côté » de l'Agenda 2030 et contribuant tous deux à l'ODD 16 : 1) Coopération régionale (SoRi 3) pour une meilleure inclusion sociale au niveau local (36 mois, décembre 2022 à novembre 2025) et 2) Généralisation des bonnes pratiques en matière de promotion de la participation socioculturelle des personnes en déplacement dans les communautés d'accueil dans les Balkans occidentaux (17 mois, septembre 2023 à avril 2025).

**République tchèque :** l'Union des villes et communes de la République tchèque (SMO ČR) travaille activement au projet international à long terme « #GrowOurHumanity » mis en œuvre par le réseau des centres tchèques.

### **Encadré 10. ODD 17 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser**

**Allemagne :** Association des villes allemandes (DST). L'ODD 17 a été au centre des préoccupations de la Commission pour la coopération municipale au développement de l'Association allemande du CCRE (RGRE), lors de sa réunion les 18 et 19 avril 2024. Une table ronde réunissant des élus locaux et régionaux internationaux est prévue en novembre 2024.

**France :** l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) a soutenu le Programme des femmes pour l'énergie durable au Cameroun (FEDACAM), une initiative locale lancée par les femmes maires de ce pays, lorsqu'elles ont uni leurs forces et tiré parti de leur réseau de femmes élues localement au Cameroun (REFELA-Cam) pour s'assurer qu'elles auraient leur mot à dire dans la gestion de la production d'électricité, en tant que question prioritaire locale, grâce à son inclusion dans les plans de développement municipaux. Le REFELA-Cam a ainsi été un précurseur dans ce domaine, comme en témoigne la mise en œuvre du programme « FEDACAM ». Entre 2016 et 2019, sept communes ont pu bénéficier de ce programme qui a reçu le soutien de l'AIMF, de l'ADEME et de la Fondation Véolia. FEDACAM a permis d'introduire l'approche inédite de la mise en commun de moyens techniques et financiers au travers d'un réseau. Une évaluation a été réalisée en 2020 et ses résultats ont servi de base à l'élaboration de la prochaine phase du programme, également soutenue par l'AIMF.

**Lituanie :** Association des autorités locales de Lituanie (LSA). Depuis 2014, l'Ukraine a renforcé la démocratie locale et l'autonomie gouvernementale par le biais de réformes de décentralisation, qui sont maintenant largement considérées comme une contribution réussie aux efforts de réponse à la guerre, car elles permettent aux gouvernements locaux d'agir en tant qu'interlocuteurs importants pour les citoyens et leurs préoccupations. Après la destruction dévastatrice de nombreuses municipalités ukrainiennes, il est devenu clair qu'il faut accroître la coopération locale et régionale entre l'Ukraine et l'UE afin d'aider à l'effort de reconstruction de l'Ukraine et de préserver le point de référence et l'espace civique des citoyens. Il existe actuellement une cinquantaine d'accords de coopération actifs entre des municipalités lituanaises et des villes ukrainiennes. Un bon exemple de cette coopération est l'organisation de camps d'été pour les enfants ukrainiens dans les villes lituanaises.

**Roumanie :** Association des municipalités roumaines (AMR). Le processus d'élaboration de l'« Examen infranational volontaire 2023 » est lui-même révélateur des efforts entrepris pour favoriser les partenariats visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). L'implication de diverses parties prenantes, y compris les collectivités locales, les associations d'autorités locales, les organisations internationales et le Département du développement durable du gouvernement roumain, souligne le caractère essentiel de l'approche collaborative pour la localisation des ODD.

**Suède :** l'Association suédoise des autorités locales et régionales (SALAR) est responsable, depuis 2022, d'un réseau de municipalités qui lutte contre la ségrégation et ses conséquences négatives. Le réseau a été lancé à l'origine par la Délégation contre la ségrégation (Delmos), mais a été repris par SALAR après la fermeture de cette agence.



## 6. Actions concrètes pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODD

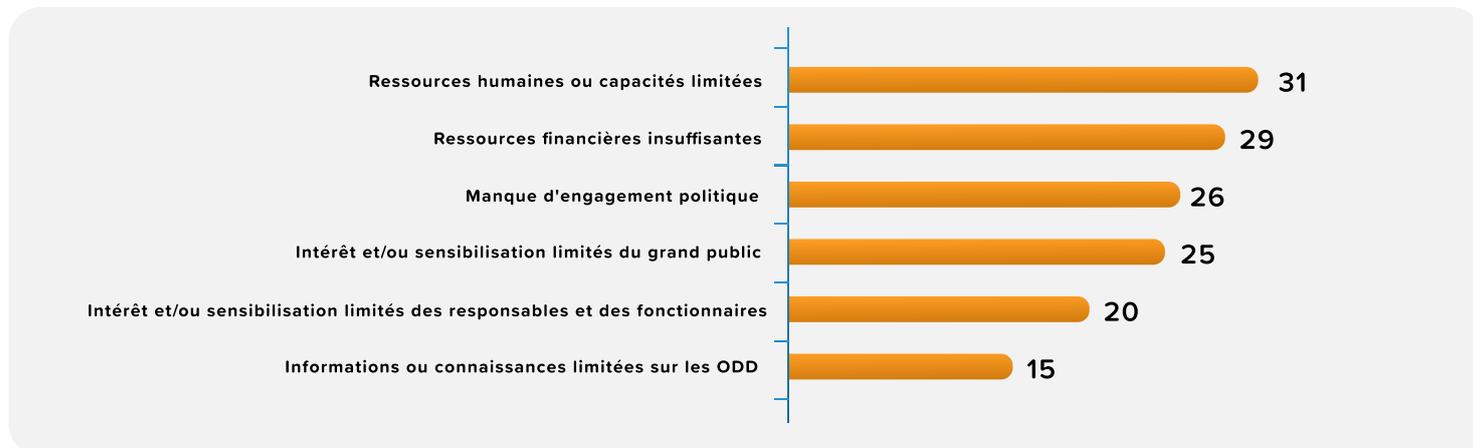
À la lumière des conclusions du Sommet sur les ODD de septembre 2023, selon lesquelles seuls 15 % des ODD sont actuellement en cours de réalisation, il est plus clair que jamais que des solutions concrètes fondées sur des principes scientifiques sont essentielles à la réalisation des Objectifs. Les GLR sont la clé de ces efforts, car ils restent les champions de la lutte contre le changement climatique, la protection contre la pauvreté et ouvrent la voie vers d'autres ODD, compte tenu de leur rôle primordial dans la conception et la mise en œuvre des mesures essentielles à tout progrès en la matière. Animés par un sentiment d'urgence croissant, les GLR ont élaboré et mis en œuvre leurs propres initiatives en réponse à des défis particuliers.

Reconnaissant la nécessité d'une réponse collective aux nombreux défis mondiaux, le niveau infranational a fait preuve d'un engagement proactif en faveur de la collaboration. Il y a eu une prise de conscience croissante des avantages importants à tirer du partage des pratiques réussies et des leçons apprises sur le terrain.

En favorisant une culture d'échange de connaissances au sein de la communauté des collectivités territoriales, nous pouvons tirer parti de la sagesse collective, accélérer l'adoption de stratégies efficaces et amplifier l'impact des mesures climatiques à plus grande échelle. Cette approche collaborative garantit la diffusion efficace de solutions innovantes et de bonnes pratiques, créant ainsi un réseau de collectivités résilientes qui se consacrent à l'atténuation des effets négatifs et à l'adaptation aux défis posés par le changement climatique et d'autres problèmes émergents.

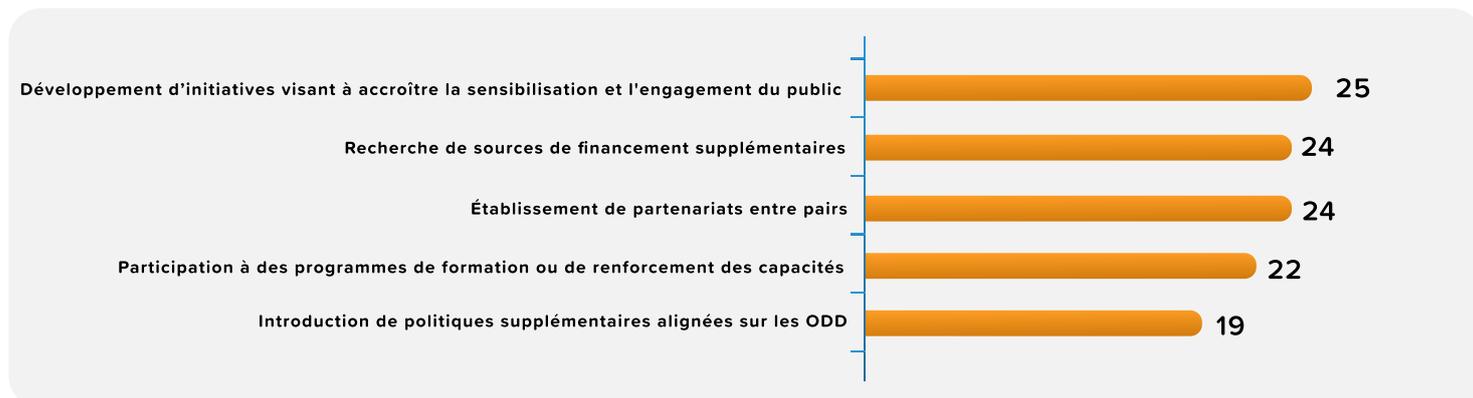
Alors que seuls 15 % des ODD sont actuellement sur la voie de la réussite et que l'année 2030 approche à grands pas, nous avons identifié certains facteurs qui empêchent les AGLR européennes d'avancer plus rapidement vers la mise en œuvre des ODD. Des ressources humaines ou des capacités limitées semblent être le principal facteur, puis les ressources financières insuffisantes, le manque d'engagement politique et la sensibilisation limitée du public.

**Figure 9. Facteurs empêchant l'accélération de la réalisation des ODD (nombre de répondants)**



En réponse à une question sur les mesures que les AGLR devraient prendre à court terme (2024-2027) pour accélérer la mise en œuvre des ODD, les AGLR ont répondu que l'élaboration d'initiatives visant à sensibiliser le public était la mesure la plus pertinente, suivie de la recherche de sources de financement supplémentaires et de partenariats entre pairs.

**Figure 10. Mesures à court terme (2024-2027) pour accélérer les actions en faveur des ODD (nombre de répondants)**



À long terme, cependant, la principale mesure permettant de localiser les ODD d'ici 2030 et d'atteindre les objectifs fixés est l'introduction de politiques innovantes alignées sur les ODD.

**Figure 11. Mesures nécessaires jusqu'en 2030 pour atteindre les ODD**



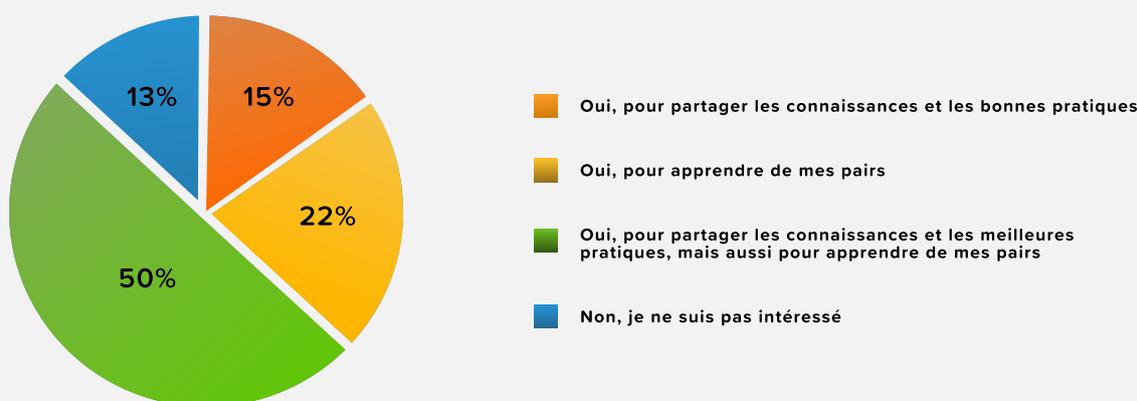


## 7. Collaboration future

Cette section explore les initiatives développées par les GLR et les AGLR pour atteindre des ODD spécifiques et relever des défis locaux. Compte tenu de l'urgence d'agir, elle vise à mettre en lumière des initiatives concrètes qui peuvent être développées et partagées pour accélérer la réalisation des ODD, telles que la formation, le renforcement des capacités, l'apprentissage, la collaboration entre pairs et, éventuellement, un financement supplémentaire.

En ce qui concerne l'établissement de partenariats entre pairs pour relever les défis liés aux ODD, 50 % des répondants ont affirmé vouloir partager des connaissances et des bonnes pratiques et apprendre de leurs pairs ; 22 % souhaitent apprendre de leurs pairs ; 15 % préféraient partager des connaissances et des bonnes pratiques et 13 % n'étaient pas intéressés par des partenariats.

**Figure 12. Intérêt pour l'établissement de partenariats entre pairs pour la réalisation des ODD**



54 % des répondants ont déjà développé des actions réussies ciblant des ODD spécifiques (principalement liés à l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs », à l'ODD 11 « Villes et communautés durables » et à l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être »), tandis que 33 % n'ont développé aucune action. La répartition des actions liées aux ODD susmentionnés est la suivante : 20 % des actions des répondants ciblaient l'ODD 17, tandis que l'ODD 11 et l'ODD 3 étaient chacun au centre des préoccupations de 13 % des répondants.

### Encadré 11. Actions réussies ciblant des ODD spécifiques

**Espagne : ODD 3.** En vue d'atteindre l'ODD 3, le Conseil provincial de Barcelone (DIBA) a lancé un Service local de téléassistance<sup>45</sup>, qui offre aux personnes à risque, en raison de leur âge avancé, de leur isolement, de leur fragilité, de leur état de santé, de leur handicap et/ou de leur dépendance, la possibilité de communiquer — depuis leur domicile, 24 heures sur 24 et 365 jours par an — avec des professionnels prêts à leur offrir de l'aide et à mettre en œuvre des mesures de soutien en cas de besoin.

**Espagne :** la Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP) a créé un réseau d'entités locales pour l'Agenda 2030, qui met l'accent sur les alliances et l'apprentissage mutuel, ainsi que sur la localisation.

**Finlande : ODD 11.** L'initiative des réseaux municipaux sur le climat de l'Association des autorités locales et régionales finlandaises (AFLRA) soutient les municipalités dans leur travail sur le climat. La majorité des Finlandais (80 %) résident dans des municipalités activement engagées dans la lutte contre le changement climatique. L'obligation législative de créer ou de mettre à jour des plans d'action sur le climat fait désormais partie des compétences des municipalités grâce à un amendement de la Loi sur le climat (entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2023). En outre, l'AFLRA facilite le travail sur les ODD de *SDG46*, un réseau de six villes pionnier en la matière. Ce réseau collabore à l'élaboration de stratégies et d'outils visant à promouvoir l'orientation stratégique des ODD au sein des collectivités locales.

**France : ODD 5.** Les villes membres de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) souhaitent mettre en place une initiative transversale pour renforcer la gouvernance locale en matière de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agira notamment de développer un système de suivi spécifique — afin d'assurer une meilleure prise en compte de ces questions au sein du réseau — et d'analyser et de partager les bonnes pratiques. En plus de ce système, l'AIMF soutient déjà un certain nombre d'actions qui s'inscrivent concrètement dans l'ODD 5, comme le projet togolais « Centre de promotion féminine d'Atakpamé et égalité des sexes au Togo ». L'un des objectifs du projet et de la municipalité d'Atakpamé est de mettre en place un centre capable de répondre aux besoins des femmes en consolidant les activités municipales et celles de plusieurs associations locales travaillant dans le domaine de l'alphabétisation, de l'autonomisation et du leadership féminin.

**France : ODD 17.** Le réseau Cités Unies France (CUF) a, au cours des deux dernières années (2023-2024), développé, promu et soutenu plus de 150 collectivités locales françaises dans leurs ambitions de mener des actions internationales (coopération décentralisée, initiatives de solidarité, actions d'aide en situation de crise) en partenariat avec une collectivité d'un autre pays (sur le continent africain, au Proche et Moyen Orient, en Asie).

**Italie : ODD 17.** Depuis 2018, par le biais d'événements, d'études et d'ateliers, l'Association italienne pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe - Venise (AICCRE Venise) met l'accent sur le dialogue multipartite et multi-niveaux afin d'accroître la compréhension des enjeux fondamentaux liés à la réalisation de l'ensemble des ODD<sup>46</sup>.

**Lettonie : ODD 4.** L'Association lettone des gouvernements locaux et régionaux (LALRG) a travaillé avec les jeunes des municipalités (éducation non formelle) pour les sensibiliser aux ODD par le biais d'activités créatives (jeux, concours de peinture, spectacles musicaux).

**Macédoine du Nord : ODD 5.** Le Réseau des associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est (NALAS) a été un pionnier dans la région en matière d'égalité entre les sexes. Il a travaillé avec ONU Femmes à la promotion d'une sensibilisation accrue aux questions d'égalité des sexes au sein du réseau. Des enquêtes sur les meilleures pratiques ont été menées au niveau régional dans le cadre d'un inventaire des budgets sensibles au genre et une analyse des données de NALAS sur l'égalité des sexes a été réalisée dans le cadre d'un projet intitulé « Renforcement de la base de connaissances et des capacités de NALAS à promouvoir l'élaboration de politiques sensibles au genre et à encourager la prestation de services locaux en Europe du Sud-Est. » Le premier cycle du cours d'apprentissage en ligne « Introduction à l'intégration du genre au niveau local » a été lancé le 6 novembre 2017 dans le cadre de l'E-Académie NALAS. Depuis lors, il y a eu plus de huit éditions de ce cours en ligne non seulement en anglais, mais aussi dans les langues locales des membres de NALAS : serbe, macédonien, albanais et turc. Le Réseau des femmes maires de NALAS et les réunions de son sommet annuel sont un autre exemple de travail en faveur de l'ODD 5. NALAS mène également une enquête semestrielle sur le genre au sein du Secrétariat et dans l'ensemble du réseau, ce qui implique la collecte et la mise à jour de données sur le nombre de femmes et d'hommes dans les associations et les municipalités (maires et conseils municipaux), à la fois dans les postes de direction et d'administration<sup>47</sup>.

45 <https://www.diba.cat/es/web/teleassistencia/que-es-la-teleassistencia>

46 <https://venicecitysolutions.com/vcs-over-the-year/>

47 <http://nalas.eu/recommendations-on-promotion-of-gender-responsive-budgeting/>

**Malte : ODD 3.** L'Association des Conseils locaux (ACL) prévoit d'introduire une politique sur la santé mentale et le bien-être eu égard aux effets croissants et profonds de la mauvaise santé mentale sur le lieu de travail et afin de déterminer ce qui peut être fait pour relever ces défis. Une autre politique connexe déjà en place traite des problèmes d'abus de drogues et a introduit des mesures qui aident les travailleurs souffrant de problèmes d'abus ou de dépendance à se manifester et à recevoir de l'aide.

### Encadré 12. Défis liés à des ODD spécifiques

**Albanie :** pour l'Institut des municipalités albanaises (IAM), le majeur défi est représenté par tout ce qui est lié à l'**ODD 13**, donc à l'action climatique.

**Belgique :** pour l'Association des villes et communes flamandes (VVSG) les défis à considérer sont liés aux ODD suivants : l'**ODD 15**, puisque l'EIV a montré que l'espace ouvert est l'un des plus grands défis auxquels les municipalités sont confrontées ; l'**ODD 12**, étant donné que les gouvernements locaux peuvent tirer parti de l'approvisionnement durable dans une large mesure. Toutefois, il est encore en cours de développement dans de nombreuses municipalités et n'est pas toujours une priorité ; et enfin, l'**ODD 17** parce que la solidarité et la coopération internationales sont devenues plus difficiles. Les collectivités locales ne sont pas obligées de travailler sur la solidarité/coopération internationale et, par conséquent, les budgets et les capacités ont diminué ces dernières années dans de nombreuses municipalités.

**Belgique :** Union des villes et communes de Wallonie (UVCW). Un financement structurel est nécessaire pour la mise en œuvre des actions. Le concept de résilience territoriale doit être intégré dans les ODD.

**Espagne :** Conseil provincial de Barcelone (DIBA). **ODD 6.** L'un des principaux défis a été de faire face à la grave sécheresse qui frappe le territoire depuis plus de trois ans. Compte tenu des situations différentes des 311 municipalités de la province (type de gestion, forme d'approvisionnement, etc.), le Conseil provincial doit s'adapter aux multiples circonstances que connaît chacune des municipalités, l'objectif primordial étant que toutes les municipalités conservent leur accès à l'eau potable<sup>48</sup>.

**Espagne :** Fonds majorquin pour la solidarité et la coopération (FMSC). **ODD 17.** Le Fonds majorquin a eu des difficultés à établir des alliances parce que les partenaires potentiels sont généralement plus intéressés par des territoires plus vastes, en termes de population, que par des territoires délimités avec une population plus réduite. Néanmoins, aussi vulnérable et fragile que soit Majorque, elle pourrait être idéale pour des projets pilotes, car la mise en œuvre y serait plus simple. Obtenir un engagement politique peut également s'avérer délicat, car de nombreuses municipalités considèrent les ODD uniquement du point de vue politique.

**France :** Cités Unies France (CUF). La mise en œuvre des actions nécessite davantage de financements structurels. Il faut intégrer le concept de résilience territoriale dans les cibles des ODD.

**Luxembourg :** l'Association des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) est une très petite association en termes de personnel. Son objectif principal est la défense des gouvernements locaux en veillant à ce que le gouvernement central n'empiète pas sur les intérêts municipaux. L'association intervient rarement sur le terrain et dispose donc de peu de moyens pour mettre en œuvre des mesures concrètes. Tout passe par les municipalités.

**Pays-Bas :** pour l'Association des municipalités néerlandaises (VNG), les défis à considérer concernent les objectifs suivants : **ODD 7.** Au cours des dernières années, les Pays-Bas (et l'Europe) ont pris conscience de la nécessité de devenir plus autonomes en matière de production d'énergie. Cependant, les énergies propres, telles que les éoliennes et les panneaux solaires, sont parfois difficiles à mettre en place dans un pays aussi densément peuplé. Parallèlement, son réseau électrique est saturé. **ODD 11 :** les Pays-Bas s'urbanisent rapidement et les villes néerlandaises doivent apprendre comment continuer à se développer de manière durable ; par exemple, elles sont actuellement confrontées à une crise du logement. **ODD 13 :** le changement climatique est de plus en plus considéré comme un sujet important qui doit être abordé conjointement par toutes les municipalités. Cependant, les municipalités rurales et celles urbaines ont des points de vue très différents sur les solutions nécessaires pour s'attaquer aux problèmes liés au changement climatique.

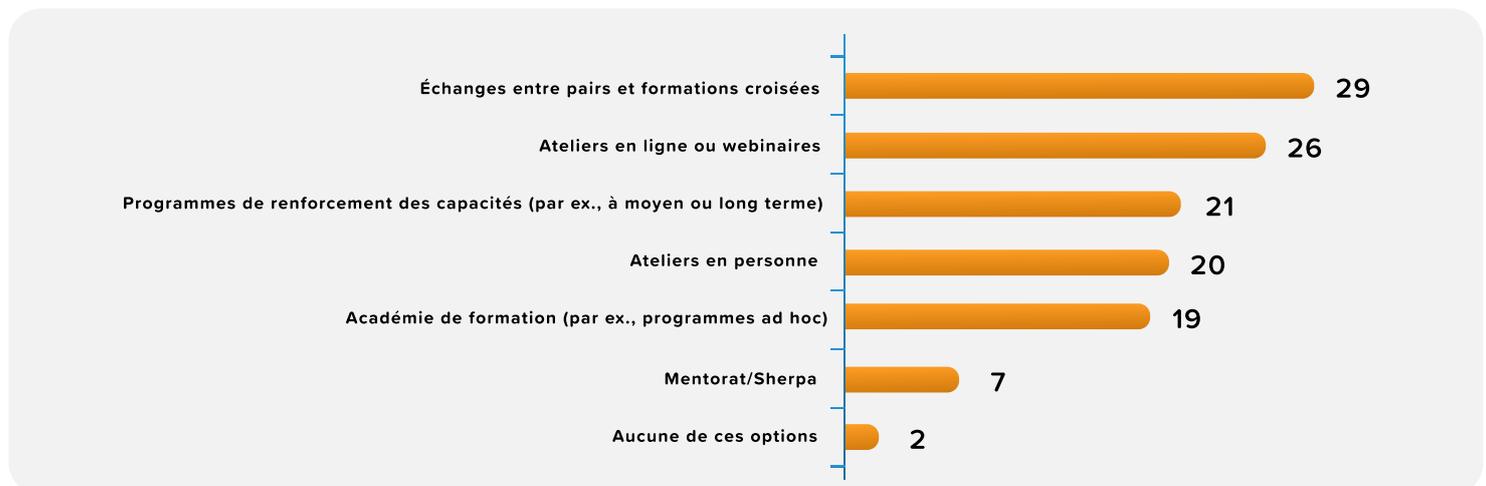
**Roumanie :** Association des municipalités roumaines (AMR) : **ODD 13.** L'absence d'initiatives spécifiques en matière de changement climatique est un problème. Les lacunes en matière de capacité administrative et de planification stratégique, ainsi que la dépendance à l'égard des sources de financement externes, sont des défis majeurs pour la mise en œuvre d'initiatives spécifiques en matière d'action climatique.

<sup>48</sup> <https://www.diba.cat/es/web/mediambient/gestio-abastament-aigua>

**Serbie** : Conférence permanente des villes et municipalités (SKGO). Les défis les plus importants dans ce domaine pour les GLR sont l'insuffisance des ressources humaines et des capacités financières, le manque de prévisibilité du financement et l'absence de projets de qualité, en particulier pour les investissements infrastructurels les plus exigeants. La planification stratégique verticale (de haut en bas, du niveau national au niveau local) manque également de cohérence pour la plupart des domaines relevant de la compétence des gouvernements locaux, empêchant ainsi une priorisation de qualité qui aurait également l'avantage d'être cohérente entre les différents niveaux de gouvernements. À cet égard, alors que les gouvernements locaux ont déjà fait des progrès, par exemple en élaborant des plans de développement locaux (et en les reliant aux ODD), le plan de développement national en est encore à ses débuts et ne dispose pas d'un cadre national/profil vers les ODD qui induirait une coordination plus forte. Ces lacunes constituent un terrain fertile pour d'autres difficultés en termes de rapports sur les impacts stratégiques des politiques et leurs contributions effectives aux ODD. Malgré les efforts déployés par l'Office statistique national pour améliorer la correspondance entre les indicateurs nationaux disponibles et les indicateurs liés aux ODD, l'exercice s'est avéré beaucoup plus fructueux avec les indicateurs nationaux disponibles qu'avec les indicateurs locaux.

La nécessité d'en faire plus et plus vite pour accélérer la mise en œuvre des ODD étant évidente, nous avons demandé à nos membres quel type d'assistance ils recherchaient pour accélérer ce processus : 29 % des répondants ont exprimé leur intérêt à participer à des échanges entre pairs et à des sessions de formation croisée, 26 % ont privilégié les ateliers en ligne ou les webinaires pour remédier au manque de progrès dans la réalisation des ODD, les autres ont opté, par ordre décroissant, pour des programmes de renforcement de capacités, des ateliers en personne, des centres de formation ou des capacités de mentorat. Il ressort clairement que le besoin d'activités pédagogiques reste une priorité essentielle pour nos membres.

**Figure 13. Intérêt pour les activités selon le nombre d'associations répondantes**



Nous avons également observé qu'en termes d'amélioration de la collaboration et de la réalisation des ODD, les besoins et les défis rencontrés par les GLR et les AGLR variaient d'une région à l'autre. Néanmoins, il est évident qu'un grand nombre des exemples que les associations répondantes ont apportés comme étant utiles et contribuant à des résultats positifs reposent sur les éléments suivants : focalisation sur la connexion, partage d'expériences et mise en réseau ; apprentissage à partir d'expériences positives et négatives ; construction d'une communauté de soutien ; ciblage des activités ; information préalable pour une planification efficace ; travail avec les associations pour faciliter les échanges ; utilisation de la participation numérique pour assurer une plus grande accessibilité ; compréhension des méthodes de travail et des meilleures pratiques d'autres associations municipales ; utilisation de méthodes pour sensibiliser aux ODD et encourager l'action ; introduction d'une collaboration croisée pour obtenir des résultats positifs ; organisation d'ateliers dédiés à la localisation des ODD ; partage des connaissances, des modalités et des compétences pour l'établissement d'examens volontaires sur les ODD.

Par **Boris Tonhauser**  
Directeur de PLATFORMA



## 8. Conclusions et perspectives à l'horizon 2030

**2030** approchant à grands pas, nous ne pouvons qu'agir plus vite et mieux. Continuer à faire comme si de rien n'était en tant qu'acteurs et décideurs ne suffit plus pour parvenir à la durabilité. Il est désormais largement reconnu que les collectivités territoriales sont les mieux placées pour relever l'ensemble des défis actuels à grande échelle — climat, biodiversité, pandémie sanitaire, guerres sur le continent européen et au-delà. Les municipalités et les régions représentent nos meilleures perspectives pour mener à bien les transitions durables et multidimensionnelles qui doivent maintenant avoir lieu. Cependant, pour mettre en œuvre ces changements, nous avons encore besoin d'une coordination large et efficace, d'engagements plus forts et de ressources suffisantes aux niveaux national et européen, ainsi que d'un dialogue régulier dans l'esprit d'une bonne collaboration. Cela est plus vrai que jamais, à un moment où la mise en œuvre des ODD est à la traîne, puisque seuls 15 % environ des 17 ODD sont en bonne voie.

Nous nous réunirons en juillet 2024 pour présenter nos progrès en matière d'ODD, une date qui nous place au-delà de la moitié du temps prévu pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En septembre 2024, nous examinerons en détail l'avenir de notre monde lors du Sommet de l'avenir, un moment décisif où la localisation des agendas mondiaux est plus cruciale que jamais pour la réalisation des objectifs mondiaux. Alors que le monde examine en profondeur l'ODD 17, nous espérons qu'il reconnaîtra tout ce que les niveaux locaux et régionaux ont à offrir et que, étant directement impactées par les politiques mondiales, les collectivités territoriales sont déjà activement engagées.

Alors qu'il ne reste plus que cinq étés pour faire de cette décennie celle de l'action, pour atteindre l'objectif de sociétés décarbonées de manière cohérente, juste et inclusive, il nous faut encore renforcer notre travail en partenariat, tant au sein de l'Europe qu'au-delà de nos frontières, ainsi que renforcer la coopération décentralisée, les évaluations par les pairs et le partage d'expériences en tant qu'instruments cruciaux pour la réalisation de l'Agenda 2030 aux niveaux local et régional. Réaliser l'Agenda 2030 avec succès, de manière plus efficace et plus rapide, passe par la sensibilisation des citoyens et des individus à nos défis mondiaux et à leur réalité au niveau local. L'éducation à la citoyenneté mondiale — dans laquelle les GLR ont un rôle clé à jouer — doit être davantage intégrée dans nos politiques. En tant que réseaux représentant les GLR et leurs intérêts, le CCRE et PLATFORMA se sont toujours efforcés de donner une voix au niveau infranational et d'améliorer la capacité locale à mieux anticiper et résoudre les crises et situations futures.

Nous soutenons fermement nos pairs en Ukraine ainsi que ceux de tous les autres territoires en conflit et en crise. L'ODD 16 sur la paix et la promotion de sociétés et d'institutions pacifiques et inclusives fait l'objet d'un examen cette année, alors qu'il semble évident que nous avons besoin de démocraties locales et de dialogues plus forts et plus solides, soit les piliers qui ont uni nos municipalités à travers l'Europe depuis 1951. Y parvenir est la meilleure façon d'avancer jusqu'en 2030 en accord avec nos objectifs.

Il convient de répéter que les États membres européens, l'Union européenne et la communauté internationale doivent renforcer le soutien apporté au niveau infranational et l'impliquer de manière plus systématique dans toutes les réunions et négociations pertinentes des délégations de haut niveau (y compris les Forums politiques de haut niveau et les autres forums organisés par les Nations Unies). À cet égard, nous nous réjouissons de la création par les Nations Unies du Groupe consultatif du Secrétaire général sur les collectivités territoriales, au sein duquel nous sommes représentés par trois maires européens. La création de ce groupe montre clairement la volonté des Nations Unies de tracer une voie vers le Sommet de l'avenir de 2024 qui fait que tous les niveaux travaillent côte à côte. Nous devons cependant veiller à ce que ce groupe devienne permanent. Ainsi, nous pourrions réellement contribuer au dialogue sur les défis mondiaux et à la mise en œuvre des agendas mondiaux.

Divers efforts de transition nous attendent. Ils concernent l'alimentation, l'accès à l'énergie, la numérisation, l'éducation, la création d'emplois, la biodiversité et le climat, sans parler d'autres tendances mondiales qui ne peuvent être abordées uniquement dans une perspective mondiale (compte tenu des lacunes très pertinentes qui ont un impact crucial au niveau local, concernant notamment les données incomplètes, le renforcement des capacités, les mesures financières, l'harmonisation des différentes politiques). Mais nous ne pourrions pas progresser vers une ère post-2030 sans avoir opéré des changements réels et rapides : 65 % des 169 cibles ne peuvent être atteintes sans l'implication du niveau local, ce qui confirme que le modèle de gouvernance et la cohérence des politiques sont plus vitaux que jamais. En outre, nous sommes pleinement conscients du fait que 70 % des émissions mondiales sont concentrées dans les villes, d'où la nécessité d'accorder plus d'attention et de ressources aux zones géographiques des GLR. Je crois sincèrement que la localisation des ODD, d'une manière qui implique toutes les sphères du gouvernement et de la société (en accordant une attention particulière aux jeunes et aux groupes vulnérables), est la clé pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 et, par-delà, un avenir plus fort, plus inclusif, plus juste et plus durable pour tous.

## Éditions précédentes

Les territoires européens localisent les ODD – Plus que six étés pour tirer le meilleur parti de la décennie d'action, 2023



Les territoires européens localisent les ODD - Faire de cette décennie celle de l'action, 2022



Les collectivités territoriales européennes localisent les ODD – Continuité et changement en période de Covid-19, 2021



L'Agenda 2030 vu par les associations de collectivités territoriales, 2020



Comment les associations de collectivités territoriales concrétisent les ODD, 2019



Objectifs de développement durable - Comment les villes et régions européennes montrent l'exemple, 2018

